

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC



Année

marathon

RÉTROSPECTIVE

• Tournées royales d'envergure

• Le capital immatériel fait son entrée dans l'évaluation de la richesse du pays

• Appel à une rupture avec les privilèges et l'économie de rente au Sahara

2014 est décidément l'année de la consécration de l'orientation africaine du Maroc. La tournée royale dans la région, durant les premiers mois de cette année, a montré l'engagement du Royaume en faveur du développement de la coopération Sud-Sud. Le pays ne s'est pas contenté des beaux discours, mais a joint l'acte à la parole. En témoignent l'ampleur et la force de la délégation qui a accompagné le Souverain dans sa visite au Mali, en Côte d'Ivoire, au Gabon et en Guinée Conakry. Sur le terrain, des dizaines de conventions ont été signées dans différents domaines, lors des quatre étapes de la tournée royale. Résultats, de grands projets qui vont favoriser le développement du continent. C'est le cas notamment de la méga-usine de production d'engrais entièrement dédiée à l'Afrique, réalisée avec un budget de 5,1 milliards de DH, ou encore la cimenterie qui sera

construite avec un montant de 330 millions de DH. Les champs de partenariats ont également compris d'autres secteurs comme les finances, les énergies renouvelables, les infrastructures, le transport, l'agroalimentaire, les mines, l'habitat... L'impact de cette tournée a été retentissant en termes de perception du Maroc dans le continent. En peu de temps, le Souverain a construit une image charismatique en Afrique. La dynamique de la diplomatie royale a permis un plus grand rapprochement avec certains Etats du Sahel, comme le Mali, qui n'étaient pas considérés traditionnellement comme des bastions acquis au Maroc. Aujourd'hui, le renforcement du partenariat avec ces Etats se base sur une logique de complémentarité. Ces Etats ont demandé de profiter de l'expertise marocaine dans plusieurs domaines, notamment dans la promotion des ressources humaines, mais surtout dans l'encadrement religieux. Des promotions d'imams maliens, gabonais, ivoiriens et guinéens ont commencé à bénéficier d'une formation à Rabat. C'est dire le rôle stratégique que joue le Maroc dans la région, en dépit de son retrait de l'OUA, devenue entre-temps UA.

Messages forts à l'ONU

Cela s'inscrit dans l'orientation de la défense des intérêts des pays en voie de développement, consacrée par le discours du Souverain, lu en son nom par Abdelilah Benkirane, devant l'Assemblée générale



Le Souverain a introduit le concept de capital immatériel, qui devra désormais être pris en considération dans l'élaboration des politiques publiques. Actuellement, le CESE et BAM planchent sur la préparation d'une étude sur ce sujet, en plus de l'évaluation de la richesse nationale (Ph. MAP)



La relation maroco-française a connu un coup de froid durant cette année, notamment à cause de certains incidents diplomatiques, dont notamment la convocation d'un haut responsable sécuritaire marocain par la Justice française, qui a été suivie d'une suspension de la coopération judiciaire entre les deux pays (Ph. MAP)

rale des Nations unies. Le Roi a mis l'accent sur les différentes défaillances qui marquent les relations qu'entretiennent les Etats occidentaux avec les pays en développement. Il a lancé un appel pour «le respect des spécificités de chaque Etat, surtout les pays en voie de développement, qui pâtissent encore des effets de la colonisation». D'ailleurs, le Souverain a chargé les anciennes puissances coloniales, et les a appelé à assumer leur responsabilité historique. Car, ces Etats, «au lieu d'apporter le soutien nécessaire aux peuples de ces pays, s'obstinent à

leur imposer des conditions drastiques qui entravent leur évolution naturelle vers le progrès». Le discours royal devant toutes les délégations présentes à la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU a aussi épinglé «les critères de notation et de classement de nos pays, qui suscitent de nombreuses interrogations». Le Souverain a appelé à prendre en considération d'autres dimensions dans l'évaluation du progrès des Etats, notamment le capital immatériel. Il s'agit d'un concept défendu par le Souverain dans son discours du 20 août, comme

marocaine a retrouvé du sens

La tournée royale en Afrique a permis de consacrer l'orientation subsaharienne du Maroc, notamment via des partenariats autour de projets concrets, loin des beaux discours sans suites... (Ph. MAP)



un élément essentiel, encore non pris en compte dans l'appréciation du patrimoine national. Le CESE et Bank Al-Maghrib ont été chargés d'élaborer une étude sur ce sujet. Les premiers groupes de travail ont été installés au niveau du CESE et ont déjà démarré leur action, en partenariat avec BAM. En introduisant ce nouveau concept, le Souverain a montré un souci concernant l'impact réel des politiques de développement sur le niveau de vie des citoyens. Car il a souligné qu'au cours de ses déplacements fréquents à travers le pays, il a constaté la persistance de la précarité et de la pauvreté. Un discours

qui a été considéré comme «une pause introspective», dans laquelle le Souverain a mis l'accent sur les enjeux que doit relever le Maroc pour rejoindre le club des pays émergents. Il s'agit notamment de la nécessité de «mobiliser des élites qualifiées», pour assurer la mise en œuvre des différents plans de développement. Partis politiques, syndicats et associations sont ainsi interpellés pour favoriser l'émergence d'une nouvelle élite patriotique. D'ailleurs, le Souverain a insisté dans son discours à l'occasion de la Marche verte, sur l'importance de la dimension patriotique dans le service du pays. Surtout que le mode de gouvernance dans certaines régions du Maroc, particulièrement dans les provinces du Sud, «a connu des dysfonctionnements qui en ont fait un terrain propice à l'économie de rente et des privilèges indus», peut-on lire dans le discours royal. Le Souverain a été catégorique: «Assez de la politique de rente. Assez de la mercantilisation de la patrie». C'est dans ce cadre qu'il a appelé à «une révision radicale du mode de gouvernance des provinces du Sud». Et la régionalisation devra favoriser la rupture avec les modes actuels de gestion, et permettre aux populations locales de participer à la gestion des affaires de leur région. D'ailleurs, le Roi a appelé à mettre en œuvre le projet de régionalisation dès l'année prochaine. □

Mohamed Ali MRABI

Maroc-France: La tension dure

LA relation maroco-française a traversé cette année une zone de turbulences dont l'impact a été ressenti des deux côtés de la Méditerranée. La convocation d'Abdellatif Hammouchi, patron de la DGST par la Justice française a été le point de départ des frictions entre les deux pays. Les déclarations d'un diplomate français à l'ONU à l'égard du Maroc, démenties par la suite, ont compliqué les choses au point d'aboutir à une rupture de la coopération judiciaire. Néanmoins, au-delà de cette tension conjoncturelle, certains observateurs comme Hubert Vedrine, ancien ministre français des Affaires étrangères, ont estimé que «les deux pays ne peuvent pas ne pas imaginer une issue à cette situation». Plusieurs observateurs estiment que les deux partenaires traditionnelles doivent trouver de nouveaux moyens pour réinventer leur relation, sur une base de complémentarité. □

Justice militaire: Fini les tribunaux d'exception

LA loi relative à la réforme de la Justice militaire a été finalement adoptée, cette année, par la Chambre des représentants en 2e lecture. Ce texte fondateur, dans la mesure où il rompt avec la logique de tribunal d'exception, qui a écorné l'image du Maroc, notamment à l'occasion du jugement des personnes impliquées dans l'affaire de Gdim Izik à Laâyoune. Aujourd'hui, ce texte a introduit une série de nouveautés. Il s'agit notamment de l'exclusion des civils de la compétence militaire. Aucun civil ne pourra être poursuivi devant un tribunal militaire, même s'il est employé par les FAR ou complice du personnel de l'armée. Globalement, ce texte limite la compétence de ces juridictions aux seules infractions militaires et celles commises en temps de guerre. Même la procédure a été alignée sur celle appliquée devant les tribunaux ordinaires. Ce texte avait suscité la polémique, surtout à cause de ses dispositions prévoyant une sorte d'immunité aux militaires, au point de réclamer l'avis du Conseil national des droits de l'homme, qui a élaboré un rapport sur le sujet. □

Le CESE fait entendre ses avis

LE Conseil économique, social et environnemental est attendu sur 5 grands dossiers lors des prochains mois. Il s'agit notamment des rapports sur la situation des personnes âgées, sur l'innovation, sur la politique industrielle... Il faut dire que les avis du Conseil, présidé par Nizar Baraka, ont réussi à jeter des pavés dans la mare au niveau de plusieurs dossiers sensibles, comme celui de la réforme des retraites. Le CESE a réussi à créer une dynamique d'interaction avec les autres institutions comme le Parlement et le gouvernement. Si ce dernier n'a saisi le Conseil qu'une seule fois en 2014, les autres saisines ont pratiquement triplé, avec 9 demandes d'avis cette année, contre 3 auparavant. C'est la Chambre des conseillers qui a saisi le Conseil de Baraka 5 fois cette année. □



La mise en place d'une nouvelle réglementation de la justice militaire permettra de rompre avec la situation passée, où il s'agissait de tribunaux d'exception. Ce nouveau texte permettra aussi d'exclure les civils de toute poursuite devant une cour militaire (Ph. Bziouat)

RETROSPECTIVE

Les illusions perdues de Benkirane

- Quelques prouesses en économie, mais beaucoup de déceptions en politique
- Retour de la censure avec l'épisode d'Exodus
- Retard sur le calendrier électoral

LE chef du gouvernement termine l'année, avec le moral en berne. La perte de son ami et compagnon de route Abdallah Baha l'a secoué. Mais sur le plan politique, deux mauvaises affaires ont plombé l'image du pays au niveau planétaire. La première concerne la responsabilité de Mohamed Ouzzine dans l'hécatombe de la pelouse du stade Moulay Abdallah de Rabat. Le cauchemar des raclettes et des éponges pour absorber les eaux de pluie du stade hante les esprits. Dans la gestion de ce dossier, Abdelilah Benkirane n'a pas pris la véritable mesure de la catastrophe. C'est la riposte royale qui l'a sorti de sa léthargie. C'est d'ailleurs cette négligence à prendre les choses au sérieux qui avait fini par couvrir le « scandale du chocolat » il y a près d'une année. Pourtant, la bonne gouvernance dont il se prévaut exige une autre démarche, qui lie la responsabilité à la réédition des comptes, une disposition centrale de la Constitution de 2011.

L'autre affaire qui a fait le tour des médias au niveau international porte sur l'interdiction du film « Exodus, Gods and Kings » de Ridley Scott, dont une grande partie a été tournée dans la région de Ouarzazate. Avec l'annulation de sa programmation, après une première autorisation, Benkirane signe le retour de la censure au Maroc. D'ailleurs, beaucoup pensent que se cette réactivité s'étendait au traitement des dossiers économiques, le Maroc aurait franchi de nouveaux pas en avant. Le dossier de la réforme du système des retraites est un parfait exemple. Alors qu'il devait



L'alliance entre Salaheddine Mezouar et Abdelilah Benkirane a donné un nouveau souffle à l'exécutif, après la sortie de l'Istiqlal en 2013. Les ministres RNI ont réussi à imprimer du rythme à l'action économique du gouvernement, notamment via des plans de relance de l'Industrie ou du Commerce extérieur (Ph. Bziouat)

être adopté au cours de cette année, juste après l'avis du Conseil économique, social et environnemental, le projet semble s'enliser. Pourtant, le chef du gouvernement a du réaliser les effets des réformes économiques sur les finances publiques. En instaurant l'indexation partielle sur les carburants, avant de les libéraliser, les charges de la Caisse de compensation ont été soulagées de près de 10 milliards de DH. La moitié de cette économie réalisée a servi à alléger le déficit budgétaire. L'autre moitié est partie pour financer des programmes sociaux.

Le bilan à mi-parcours du chef du gouvernement n'a pas été un moment fort de cette législature.

Cependant, la dernière prestation du chef du gouvernement, devant la Chambre des conseillers, début décembre, a semé le doute dans les esprits. Alors que Abdelilah Benkirane a annoncé l'arrivée de la décompensation du gaz butane et du sucre, Moha-

med Louafa l'a contredit le soir même dans une émission de télévision. Un ministre qui désavoue publiquement son chef sans être rappelé à l'ordre, c'est surprenant. Le plus grave est qu'aucune décision n'est venue éclairer l'opinion publique.

Au cours de cette année qui s'achève, Abdelilah Benkirane a confirmé son goût prononcé pour la politique. Il a tenu à assister aux réunions, même régionales, de son parti le PJD. D'ailleurs, il sera servi en 2015, puisque le ministère de l'Intérieur a annoncé un calendrier électoral qui devra démarrer en mai prochain pour finir en septembre, avec le renouvellement de la chambre des conseillers. Ce processus comprendra également l'organisation des élections communales, régionales et celles des chambres professionnelles. Mais pour cela, il faudra adopter les projets de loi organique sur la régionalisation et celle des assemblées territoriales. Sur ce dossier, le gouvernement enregistre un retard cer-

tain, surtout qu'il avait promis de sortir les textes suffisamment à l'avance pour que les partis politiques puissent bien s'y préparer.

Benkirane aura passé plus d'une année avec sa nouvelle majorité. Ses chefs se réunissaient mais pas aussi régulièrement que la charte de la majorité le prévoyait. Pour justifier ces manquements, on invoquait des prétextes comme les déplacements fréquents à l'étranger de Salaheddine Mezouar (ministre des Affaires étrangères), la préparation des congrès du MP et du PPS... Mais une chose est sûre : l'entrée du RNI au gouvernement devait donner un coup d'accélérateur à l'action de Benkirane II. Des portefeuilles confiés à des ministres de ce parti ont finalement dynamisé le volet économique. En effet, Moulay Hafid El Alami a donné un coup de fouet au plan Emergence industrielle, en convaincant le gouvernement de le doter d'un fonds de développement industriel, avec une mise de départ de 3 milliards de DH. Mohamed Boussaid a d'abord fait adopter la réforme de la loi organique des finances, même si certains de ses articles sont rejetés aujourd'hui par le Conseil constitutionnel. Il a également permis le retour de la normalité dans l'exécution de la loi de finances, sans coupure dans le budget d'investissement public ni l'arrêt des paiements deux mois avant la fin de l'année. Cette action s'est accompagnée d'une réduction programmée du déficit budgétaire et le retour progressif des équilibres macro-économiques. Mohamed Abbou a élaboré une nouvelle stratégie de promotion des exportations, après une caravane qui a sillonné le pays à la rencontre des exportateurs dans les régions du Maroc. Anis Birrou a soigneusement mis en œuvre de la stratégie royale en matière de régularisation des émigrés clandestins. Avec à la clé, la préparation de trois projets de loi dont l'un sur le droit d'asile, la traite et l'immigration. Mbarka Bouaida a relevé le défi de l'organisation du 5ème édition du sommet global de l'entrepreneuriat à Marrakech, avec la présence du vice-président américain Joe Biden. □

M. C.



Les centrales syndicales ont tenu la dragée haute à l'équipe de Benkirane, avec différentes manifestations et un dossier revendicatif qui s'articule autour de plusieurs dossiers, dont celui de la réforme des retraites. Elles s'opposent à tout scénario qui porte atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs (Ph. Jarfi)



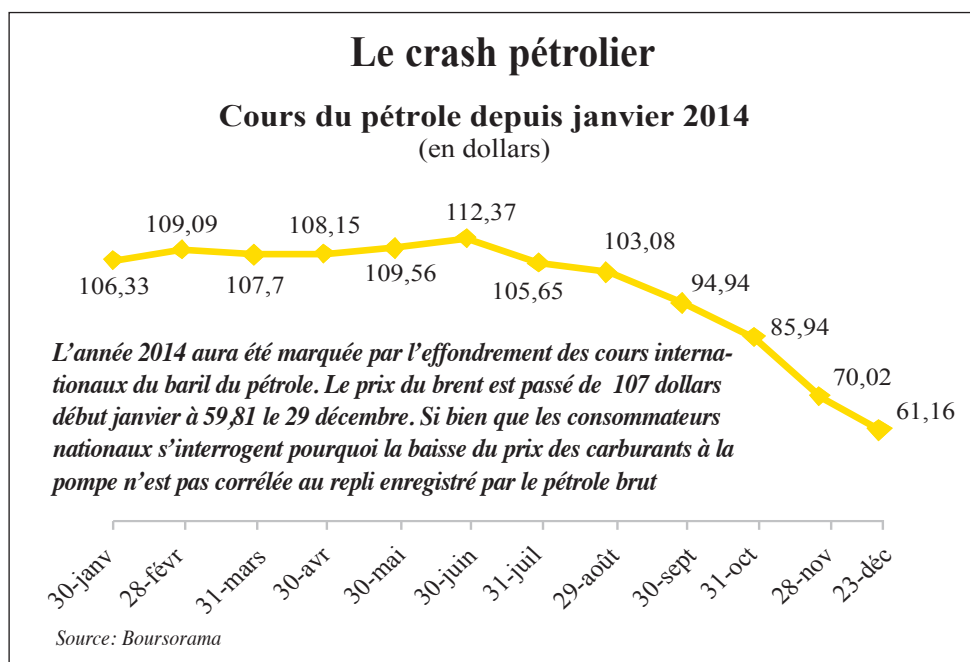
Le scandale de la pelouse du stade Moulay Abdallah à Rabat, à l'occasion du Mondialito, est l'une des affaires qui a écorné l'image du Maroc à l'international. Mais le quiproquo qui a marqué la réaction du gouvernement a porté un coup à la crédibilité de l'équipe de Benkirane (Ph. Bziouat)



Si le calendrier électoral a été dévoilé il y a quelques mois, avec des échéances étalées sur l'année prochaine, entre mai et septembre, la mise en place des lois réglementant cette opération accuse encore du retard (Ph. Bziouat)

Gasol, essence: La vérité des prix à la pompe

LA décompensation des produits pétroliers (excepté le gaz butane) constitue l'un des faits politiques économiques marquants de l'année 2014. Toute fluctuation du cours du baril de pétrole sera répercutée (à la baisse comme à la hausse) sur le consommateur. Mais après la libéralisation des produits pétroliers, se posent plusieurs questions. La première concerne les prix de l'essence, gasoil et du fuel qui restent élevés malgré la chute du baril du pétrole, qui est passé de plus de 100 dollars début 2014 à moins de 50 dollars. L'autre question porte sur l'éventualité d'un changement de la structure des prix. Le schéma retenu porte sur l'indexation des tarifs aux cours internationaux du baril de pétrole selon une formule à déterminer. Les compagnies pétrolières continueront d'appliquer les



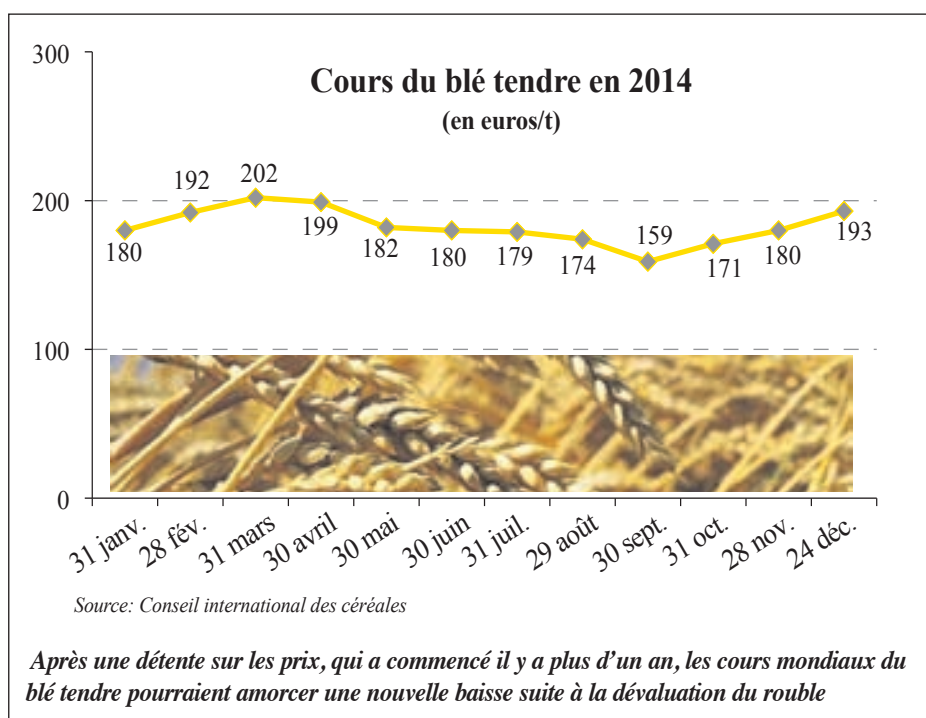
prix réglementés pendant une période transitoire qui se terminera le 30 novembre 2015. Le gouvernement a signé, vendredi 26 décembre, un accord d'homologation avec les pétroliers et la Samir. La convention prévoit un engagement du gouvernement à les accompagner dans la détermination des prix avant leur publication le 1er et le 16 de chaque mois.

A partir de décembre 2015, les prix seront totalement libéralisés. Chaque compagnie fixera ses propres prix en fonction de ses coûts de revient et du cours à l'international. Le gouvernement PJD aura donc réussi la réforme de la compensation malgré les supposés obstacles politiques et risques de troubles sociaux. □

Détente sur les cours du blé

LA campagne 2013-2014 s'est soldée par une production record de 713 millions de tonnes, un volume en hausse de 18% par rapport à la saison précédente, qui avait enregistré un recul de 22%. Depuis janvier 2014, les cours mondiaux

de tonnes. Pour la saison 2014-15, les prévisions tablent sur une production de 717 millions de tonnes et des stocks de l'ordre de 193 millions de tonnes. Ce qui augure de la poursuite de la détente sur les cours internationaux du blé. Le Maroc



du blé a oscillé entre 180 et 193 euros la tonne.

Les échanges commerciaux ont porté sur un volume global de 155 millions de tonnes. Ce qui a permis de reconstituer les stocks chez les principaux importateurs à hauteur de 187 millions de tonnes.

Au cours de la campagne 2013-14, la consommation de blé a porté sur 695 mil-

lions de tonnes. Pour la saison 2014-15, les prévisions tablent sur une production de 717 millions de tonnes et des stocks de l'ordre de 193 millions de tonnes. Ce qui augure de la poursuite de la détente sur les cours internationaux du blé. Le Maroc étant importateur net de blé, l'impact sur les finances publiques sera important dans la mesure où le niveau actuel et prévisible des cours mondiaux est de loin en deçà du prix de référence, arrêté par le gouvernement pour déterminer le montant de la restitution. Pour rappel, en 2013, l'Etat a servi le montant de 3 milliards de dirhams au titre de la restitution. □

Le capital des cliniques ouvert aux non-médecins



(Ph. L'Economiste)

L'UN des chantiers majeurs d'El Haoussine Louardi, ministre de la Santé, concerne le projet de loi sur l'exercice de la médecine. Le texte casse le monopole légal des médecins dans le tour de table des cliniques privées. Malgré les résistances, et le récent avis réservé du Conseil économique, social et environnemental (CESE), le vote définitif du projet de loi dans sa configuration actuelle ne devrait pas poser de problème.

En 2015, plusieurs projets tels que la couverture médicale des indépendants et des étudiants (voir aussi page 2), une loi pour protéger les personnes participant à des recherches biomédicales, des décrets sur les modalités d'inspection dans le domaine de la santé, la réforme du système des autorisations de mise sur le marché (AMM) devraient être concrétisés. □

1.258

C'est le nombre de médicaments dont le prix a baissé en 2014. Pour 948 produits, la baisse varie entre 10 et 80%. Dans le même temps, la marge des pharmaciens d'officine est passée

Avoirs à l'étranger: 15 milliards de DH déclarés

Pour la première fois de l'histoire du Maroc, le gouvernement a mis en œuvre une amnistie sur les détentions illégales de biens à l'étranger par les résidents nationaux. La mesure consiste en la déclaration des actifs et le paiement d'une contribution libératoire. Ainsi, à trois jours ouvrables de la fin du dispositif, les déclarations enregistrées par les banques ont atteint 15 milliards de DH. Ce qui devrait générer des recettes budgétaires de 1 milliard de DH. □



Inspiration



Exigence



Sensations



Inattendu



Sublime

ULTRA

Le nouveau Lifestyle magazine par L'ECONOMISTE

Un Univers **UNIQUE**

Pour **CEUX** qui ont fait le **CHOIX**
de **VIVRE**, d'**ÊTRE** et de **PENSER**
autour de certaines **VALEURS**

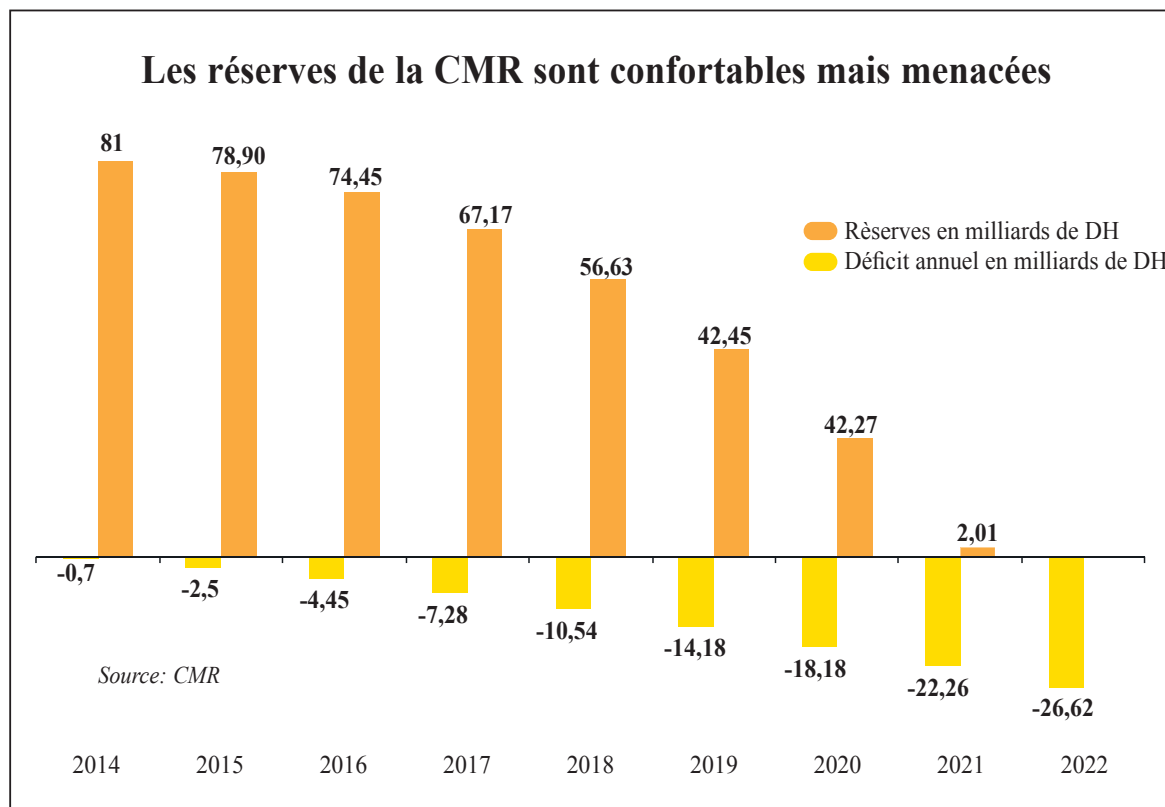
Retraite: La réforme ou la faillite!

DÉPART à 65 ans ou à 62 ans... Le Maroc n'a pas le choix et devra trancher rapidement puisque l'enjeu est le risque de faillite du régime civil de retraite des fonctionnaires.

La réforme ne tournera pas uniquement autour de l'âge de départ à la retraite. Les fonctionnaires devront travailler plus, cotiser plus et gagner moins. Dans ce régime, les premiers déficits apparaîtront dès cette année: 0,7 milliards de dirhams et atteindront 105,81 milliards en 2022 (il s'agit du cumul). Si rien n'est fait, les réserves du régime s'épuiseront dès 2022. Le rapport démographique poursuivra également sa dégradation: de 2,57 en 2014 à 1,63 en 2022.

Bien qu'il soit contesté, le report de l'âge légal est de plus en plus pratiqué. La France l'a reporté à 62 ans alors que les Polonais devront travailler jusqu'à 67 ans à compter de 2020 (2040 pour les Polonaises) et 67 ans pour les Canadiens d'ici 2029. Des réformes souvent à l'origine de protestations. Plusieurs pays activent le levier de l'âge de départ ou l'augmentation des cotisations.

La réforme en préparation au Maroc sonne la fin de la générosité du régime des pensions civiles. Les fonctionnaires ne pourront plus partir avec une pension quasi équivalente au dernier salaire. Les règles vont changer



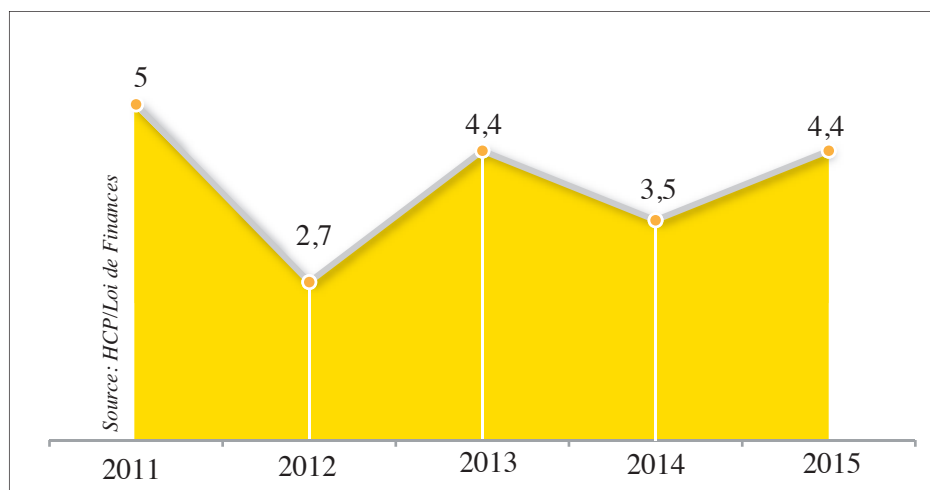
puisque la réforme préconise la prise en compte de la moyenne des huit derniers salaires et un taux d'annuité plus bas. Ce qui est proposé est un répit de quelques années en attendant d'aller vers une réforme systémique.

Les études ont été faites, les analyses et les avis des instances habilitées. Reste le passage à l'acte.

A priori, 2015 sera l'année de la réforme de la retraite. Celle-ci s'ef-

fectuera-t-elle en concertation avec les syndicats ou bien le gouvernement va-t-il trancher et déposer le dossier au Parlement? Des interrogations auxquelles les réponses seront certainement apportées durant les premières semaines de l'année. Sauf si le gouvernement négocie le dossier à la veille du premier mai, date à laquelle les mesures en faveur des salariés du privé et du public sont généralement annoncées. □

■ Croissance : Les ingrédients d'un rebond... limité

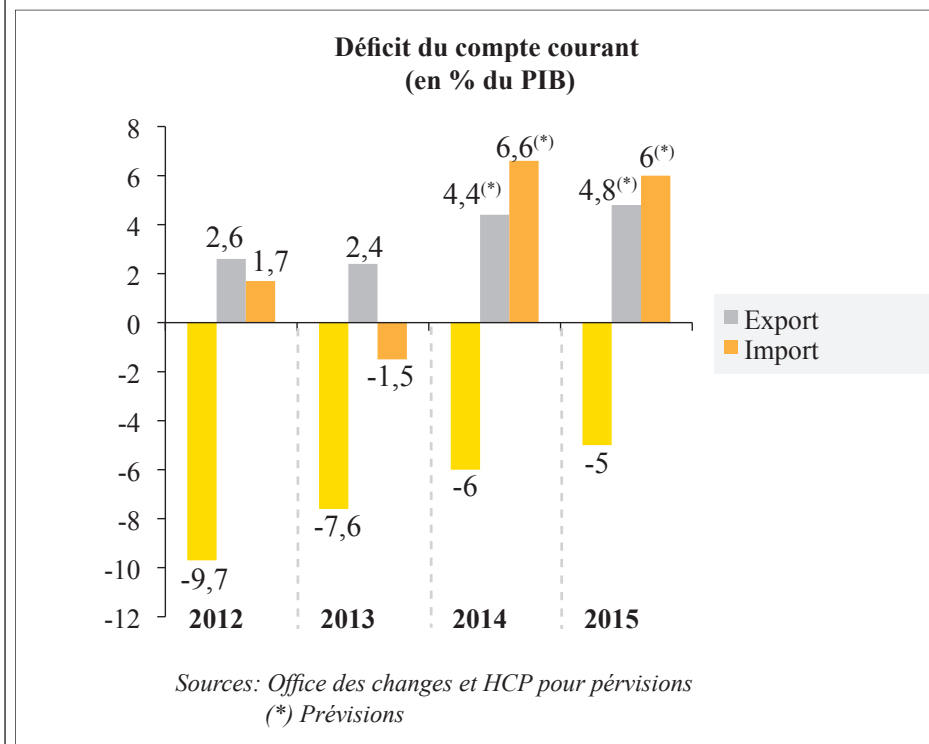


L'année 2015 devrait renouer avec une croissance moyenne. La progression attendue du PIB s'établirait au moins à 4,4% selon les prévisions de la loi de finances.

Un taux prévu également par des institutions financières internationales. Cette croissance serait tirée par la hausse, en volume, de la valeur ajoutée agricole d'environ 4% après une baisse de 1,4% en 2014 et par la progression du PIB non agricole qui devrait croître de 4,4%.

La forte baisse des cours du pétrole et gaz et l'arrivée à maturité des plans sectoriels devraient également impacter de manière positive les agrégats économiques. Sauf que la réalisation d'une croissance forte et génératrice d'emplois tarde à se dessiner. □

■ Balance courante : Un point de PIB en 2015



La situation des échanges extérieurs devrait s'améliorer en 2015. Ceci en lien avec la progression des exportations des biens et services à un rythme supérieur à celui des importations. Cette évolution devrait se traduire par une contribution positive des échanges extérieurs à la croissance économique qui serait de l'ordre de 0,9 point en 2015 et de 0,7 point en 2014.

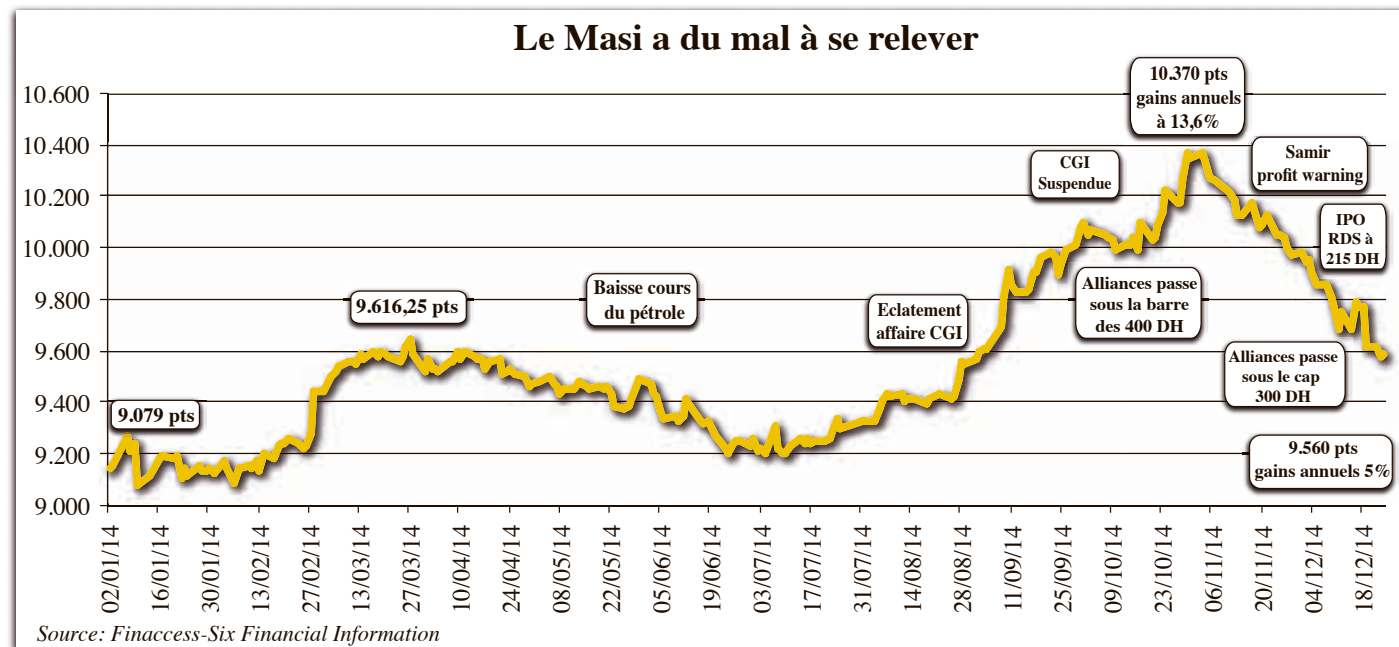
Il n'empêche que le déficit structurel de la balance des paiements enclenché depuis 2010 tarde à se résorber. Toutefois, le dynamisme soutenu de certains secteurs comme l'industrie automobile et l'aéronautique à l'export ainsi que la reprise du marché des phosphates et dérivés, devraient contenir ce déficit. Sans oublier les rapatriements des avoirs extérieurs. Le tout, dans un contexte de consolidation de la demande extérieure adressée au Maroc. Sans oublier l'effet des mesures de restriction des importations (normes et protection commerciale) et de la politique de développement de l'offre exportable. Dans ces conditions, les réserves internationales nettes devraient s'établir à 5 mois et 10 jours d'importation. □

RETROSPECTIVE

Bourse: Le Masi se cherche une tendance

LES années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année 2014 a rompu dès les premiers mois avec la léthargie des années précédentes. Les prémices de la reprise économique ont décidément été favorables au marché. Les entreprises se sont du coup montrées généreuses avec une augmentation de la masse des dividendes. Malgré la remontée des cours, la dynamique du marché est restée un cran en dessous du niveau observé sur les principales places de la région Mena qui affichent des hausses à deux chiffres.

Si les actions semblent rompre avec le cycle baissier, le niveau des transactions n'arrive pourtant pas à décoller. Les échanges ont totalisé au terme du premier trimestre 5,1 milliards de DH sur le marché central, en retrait de 5,4%. L'absence des investisseurs s'est fait grandement ressentir. Le manque de liquidité a également pénalisé le marché. Un an après le reclassement du Maroc à l'indice MSCI Frontier Market (FM), la situation reste inchangée. Une reconfiguration qui était pourtant présentée comme bénéfique pour le marché marocain. Le reclassement avait même généré un mouvement important d'achat de titres. Les investisseurs avaient montré un certain appétit pour les valeurs frontalières. Sauf que quelques



mois plus tard, silence radio. Ce qui lui a valu deux autres déclassements de la part des indices Footsie et S&P Dow Jones.

Les investisseurs, toujours méfiants

Pourtant l'indice phare du marché a retrouvé du tonus sur le second et troisième trimestre. A l'origine, la situation

confortable du Trésor qui a entraîné une baisse significative des taux des BDT. Une performance qui a facilité, dans un sens, l'arbitrage en faveur du marché actions. La reprise des investissements de l'Etat dans les secteurs clés ont également porté leur fruit. L'indice phare a ensuite atteint des niveaux plus que probants en début du quatrième trimestre. Et ce, en réaction au bal des résultats semestriels. Il a pratiquement bondit de 9,26% pour dé-

passer la barre des 10.000 points. Le Masi a également enregistré des gains annuels de plus de 10,6%. L'amélioration des indices s'est même accompagnée par une hausse soutenue des volumes. Le marché actions a drainé un flux de près de 7 milliards de DH. Les transactions effectuées sur le marché central ont pesé plus de 73% sur le volume global. L'embellie a été cependant de courte durée. Une fois la barre des 13% dépassée, le Masi a entamée une évolution en sens inverse. Il dégringole durant plusieurs séances pour se placer autour des 5%. L'arbitrage des institutionnels sur le marché action fut sensiblement impacté par la baisse des taux obligataires. Les investisseurs sont devenus de plus en plus méfiants. Surtout après le profit warning émis par la Samir suite à la chute du cours du pétrole. Le feuilleton judiciaire de la CGI et la suspension de son titre sur la place a également refroidi les investisseurs. Médiaco a aussi claqué la porte de la Bourse. Alliances se maintient, de son côté, sur sa trajectoire baissière depuis cet été. En cinq mois, le titre a pratiquement perdu la moitié de sa valeur. Il s'échange désormais à un peu plus de 270 DH. La pente semble ainsi difficile à remonter pour le Masi avec le mauvais comportement des poids lourds de la place. Même l'unique IPO de l'année n'a pas pu attirer assez d'investisseurs. Depuis la première cotation ce 18 décembre, le cours est passé de 215 DH à près de 198 DH.

Les analystes restent pourtant optimistes pour 2015. Le marché actions retrouverait du tonus grâce à l'effet conjugué de la reprise de la conjoncture économique et la baisse du taux directeur. Les prochaines introductions en Bourse sont prévues pour 2015 dont notamment celle de Total Maroc et Marsa Maroc. □

La loi bancaire en bonne voie

LA loi bancaire a longtemps tenu en haleine le secteur financier. Après plusieurs passages entre la Chambre des représentants et celle des conseillers, sa promulgation est pressentie pour le début d'année prochaine. Outre le durcissement des sanctions, le nouveau cadre réglementaire introduit deux principales nouveautés: la finance participative et la surveillance macro-prudentielle. La loi devrait ainsi éclairer le marché sur les intentions des opérateurs locaux et étrangers (notamment les pays du Golfe) sur le segment de la finance islamique. Les établissements participatifs disposeront alors d'une offre aussi large que les banques conventionnelles. Les nouveaux produits devraient être validés par le Conseil supérieur des oulémas (CSO). D'autres travaux ont été également lancés pour l'élaboration d'un indice boursier dédié, des fonds sharia compliant ou encore des ETF.

Du côté du plan de surveillance, BAM, CDVM et DAPS allient leur force pour se préserver de tout dérapage financier. Les régulateurs du système bancaire, de la Bourse et des assurances seront représentés dans ce comité qui sera présidé par le gouverneur de Bank Al-Maghrib. Leur mission, analyser la situation du secteur financier et évaluer les risques systémiques. Ils sont censés être également une force de proposition. Les membres du comité devront également coordonner la réglementation des entreprises opérant dans le marché.

Autre élément prioritaire, la protection des données personnelles. La banque centrale marque d'ailleurs un grand pas dans ce domaine. Le projet de loi prévoit, dans ce sens, toute une partie énumérant plusieurs directives. L'institut d'émission devrait être ainsi capable de gérer les services d'intérêt commun qui contiennent des données à caractère personnel, sous la demande des associations professionnelles. □



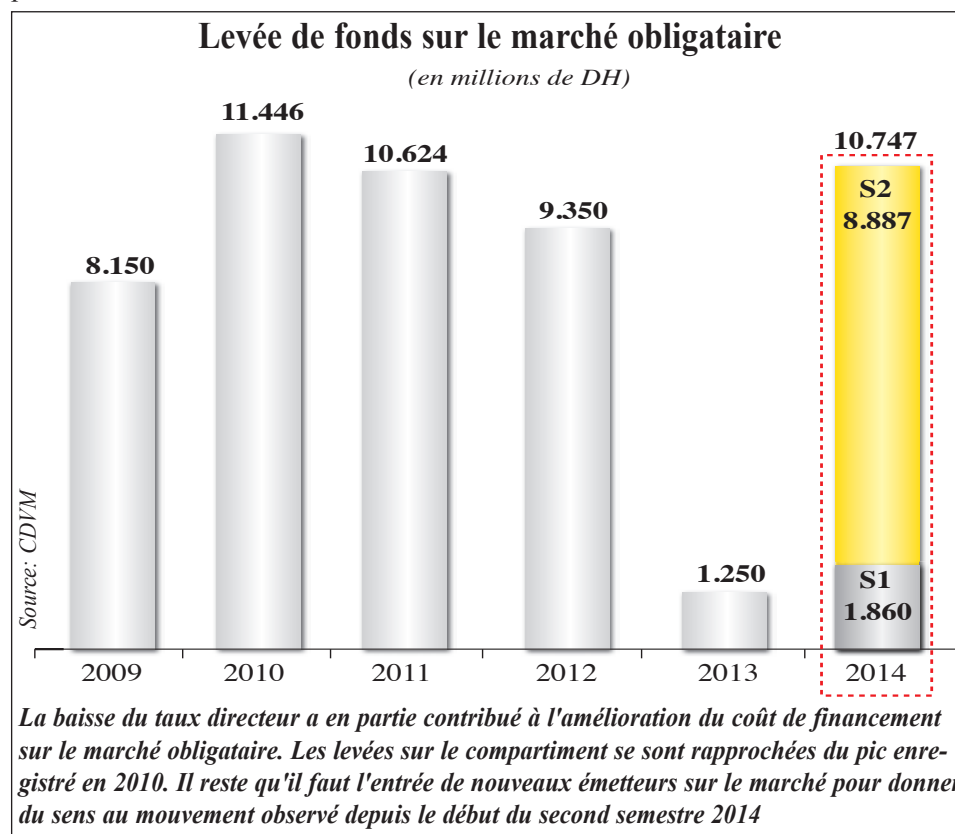
A. Lo

A. Lo

Relance économique: Bank Al-Maghrib sonne la mobilisation

C'EST un fait rare. En baissant successivement son taux directeur en septembre et en décembre pour le ramener à 2,5%, Bank Al Maghrib lance un signal fort au marché pour soutenir la reprise économique. Le geste de BAM vise à encourager les banques à desserrer le robinet du crédit en réduisant le coût de leur refinancement en monnaie centrale. C'est une mesure pour stimuler la consommation privée. L'inflation qui flirte à des niveaux très bas (0,4 % en moyenne en 2014) est nettement en dessous des niveaux jugés acceptables. Une évolution de l'ordre de 2% des prix serait le scénario idéal pour Bank Al Maghrib. En 2015, la hausse des prix ne devrait pas dépasser 1,2% en moyenne selon les anticipations. Une nouvelle baisse du taux directeur n'est pas exclue si les prix restent atones. Cette hypothèse va améliorer le coût de financement des entreprises, mais elle n'est pas profitable longtemps. Une inflation faible trop longtemps n'encouragera pas les entreprises à investir. Pour l'heure, elle profite de l'effet de la décision de Bank Al Maghrib et de la réduction des levées du Trésor sur le marché sur les taux pour mobiliser des fonds. Elles ont mobilisé 10,7 milliards de DH en 2014 contre seulement 1,2 milliard de DH l'année précédente. Ceci étant, les banques

et les compagnies immobilières ont réalisé 72% des opérations en valeur sur le compartiment. Les sociétés immobilières sont intervenues sur le marché principalement pour la restructuration de leur dette. Les émissions de nouvelles entreprises donneraient plus de sens au mouvement observé depuis le second semestre. Trois primo émetteurs ont fait leur entrée sur le marché



en 2014. Les conditions de financement qui devraient rester attractives en 2015 pourraient attirer d'autres sociétés. □



Après un an de silence, la cloche a de nouveau retenti à la Bourse de Casablanca pour l'introduction de Résidences Dar Saada. La société immobilière fait son entrée sur le marché, pendant qu'une autre, CGI va faire son chemin inverse.



Le marché devrait enregistrer au moins une nouvelle société en 2015. Total Maroc a annoncé son introduction pour le premier trimestre. Le pétrolier a mandaté Attijari Finance Corp pour l'opération.

Prêt emprunt de titres: Faux départ!

UNE nouvelle année perdue en matière de réforme du marché financier. Certes le prêt emprunt de titres est opérationnel depuis octobre. Mais, en l'absence d'un marché à terme, le dispositif n'emballe pas les institutionnels.

De plus, les opérateurs relèvent déjà plusieurs lacunes au cadre légal. Le prêt emprunt de titres est l'un des principaux mécanismes censé améliorer la liquidité du marché. La faiblesse des échanges sur le marché s'est traduite par la dégradation de la place

casablancaise de plusieurs indices de référence pour les investisseurs internationaux. Le manque de profondeur du marché laisse également très peu de choix. Avec 77 sociétés inscrites à la cote, la Bourse de Casablanca fait à peine mieux que celle de Tunis, le plus petit marché de la région Mena. C'est dire que la réforme du marché boursier en particulier urge. Clairement, la place est un gros point faible dans le dossier de promotion de Casablanca Finance City. □

Opérations phares 2014

■ Maroc Telecom: Etisalat prend les commandes

Après plusieurs mois de négociations, Vivendi a finalisé la cession de sa participation dans Maroc Telecom (53%) à Etisalat. Le groupe français a encaissé 46,4 milliards de DH. Les synergies entre la première capitalisation du Masi et son nouvel actionnaire majoritaire n'ont pas tardé. Maroc Telecom a repris les participations de sa maison mère au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger, au Togo et en Centrafrique pour 5,3 milliards de DH.

■ Centrale Laitière: SNI cède le contrôle à Danone

Danone tient à Centrale Laitière. Après avoir déboursé 6,1 milliards de DH en 2012 pour l'acquisition de 37,8% du capital, le groupe laitier français a de nouveau mis 3 milliards de DH en novembre dernier pour 21,7% de l'actionnariat. Il porte sa participation dans la société à 90,86%.

Le renforcement dans la société colle bien avec la volonté de Danone de se développer sur les marchés émergents où les ventes progressent plus vite que sur les marchés matures.

■ Cosumar: Prééminence aux marocains

Pour son désengagement de Cosumar, SNI a décidé d'accorder la prééminence aux investisseurs marocains. Elle a à cet effet cédé 24,2% du capital à un consortium d'institutionnels marocains le 22 janvier. Suite à l'opération, les investisseurs institutionnels détiennent 48,9% de l'actionnariat et le singapourien Wilmar, 27,5%.

Le flottant en Bourse ressort à 14,4%. La part encore détenue par SNI (9,2%) est destinée à être cédée au marché. La holding d'investissement a déposé une offre publique de vente auprès du CDVM. □

RÉTROSPECTIVE

Ces entreprises qui ont fait l'événement

Ecosystèmes: La montée en régime dès 2015

Malgré une conjoncture assez difficile, nombreuses sont les entreprises qui ont pu se démarquer en 2014. L'offensive vers l'Afrique aurait été très significative. L'année a été marquée par la réduction des prix des médicaments, l'arrêt de la subvention sur certains produits pétroliers, la mise en œuvre de l'indemnité pour perte d'emploi (IPE)... 2014 a aussi été le point de départ du concept des écosystèmes, censé monter en régime en 2015. L'affaire CDG/CGI (Madinat Badès à Al Hoceima) aura été l'événement phare. Mais elle n'a pas encore livré tous ses secrets. Autre fait marquant, la recapitalisation de l'ONEE (40 milliards de DH) financée par l'Etat, l'Office et les clients.

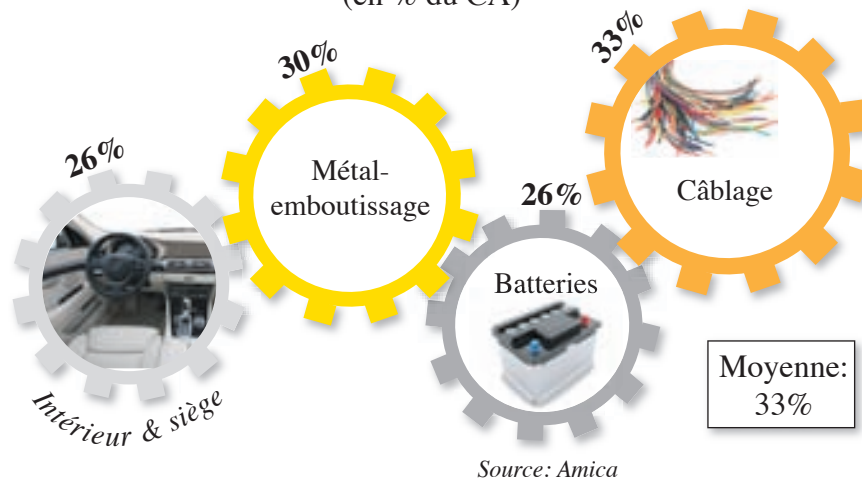
• L'automobile et l'énergie déjà dans l'engrenage

• OCP, Holcim, Cosumar et ONEE... les pièces maîtresses

LE concept sera l'un des plus attendus en 2015. Lancée dans la foulée de l'accélération du programme d'industrialisation de l'économie nationale, l'approche écosystémique se déploie. L'automobile est l'un des premiers secteurs à adopter le principe. Sous la houlette de l'Association marocaine pour l'industrie et le commerce de l'automobile (Amica), quatre écosystèmes matures (câblage, systèmes, emboutissage et batterie) ont été identifiés. D'autres sont encore à l'étude, notamment pour les filières motorisation, construction, châssis et extérieur. La mise en œuvre de tout ce tissu industriel devrait nécessiter une mobilisation foncière estimée à 275 ha à l'horizon 2020. A terme, les écosystèmes du secteur devraient générer un chiffre d'affaires additionnel de 24 milliards de dirhams. L'automobile est déjà premier exportateur de l'économie nationale avec 33 milliards de DH à fin octobre 2014. A l'horizon 2020, l'objectif est de multiplier par 2,5 fois le volume à l'export et porter le taux d'intégration industrielle à 65%. Le département de Moulay Ha-

fid Elalamy ne compte pas s'arrêter là. En 2015, le concept sera déployé pour le secteur de l'énergie. Une convention devrait être prochainement finalisée dans ce sens avec les professionnels de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables. Sur les 26 écosystèmes industriels à déployer dans le cadre du Plan d'accélération industrielle (PAI), 10 seront dans les secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables. Cela porte sur un potentiel de création de 50.000 emplois à l'horizon 2020. Les banques devront aussi s'y mettre. Le modèle OCP, qui compte investir 50 milliards de dirhams au cours

Taux d'intégration locale dans le secteur automobile (en % du CA)



des prochaines années, promet de mettre en place un micro-univers de PME spécialisées dans les équipements miniers. Les banques aussi devraient se greffer de plus en plus au concept. Attijariwafa bank vient de finaliser 4 partenariats avec le groupe OCP, Holcim, Cosumar et l'ONEE. 2015 sera l'année de la montée en vitesse du PAI. □

■ RAM: Re-décollage imminent



LA compagnie nationale sera sur de meilleures altitudes en 2015. RAM commence à récolter les premiers fruits de ses efforts de restructuration imposés par le contrat-programme. Mieux, elle se permet même d'étendre son réseau en menant une offensive commerciale très agressive vers les destinations subsahariennes, de diversifier son portefeuille de fournisseurs d'appareils, mais aussi de

prendre des risques, en maintenant ses vols vers les pays affectés par l'épidémie Ebola en 2014. Résultat : un relèvement «historique», selon les propres mots de Driss Benhima, PDG, du résultat d'exploitation de la compagnie à 718 millions de DH en 2013, dépassant les 154 millions visés par le contrat-programme. 2015 se présente sous de meilleurs auspices, RAM recommence même à recruter, au bout de deux longues années de cure intensive et de réduction des charges. Ce début d'année sera marqué, sous le signe du redécollage stratégique, par l'arrivée du 787-8 Dreamliner de Boeing. □

■ ONEE: Sortie du tunnel?



LES mesures de relance des activités de l'ONEE commencent à peine à prendre. La transition 2014-2015 sera marquée par la mise en application du contrat-programme signé avec l'Etat. Ce dernier a accordé un important soutien financier à la gestion des activités de fonctionnement de l'office. 40 milliards de DH sont mobilisés sur 4 ans dans le cadre de cet accompagnement, dont 50% seront versés par les caisses de l'Etat. L'autre moitié devrait provenir des comptes de l'Office, mais aussi des clients. Justement, dès janvier 2015, une deuxième hausse est prévue. La facture électrique devrait grimper de 4,4% pour les clients basse tension, 9% pour ceux de moyenne tension, 3,5% pour les grands comptes THT et HT, et 7,5% pour les clients-distributeurs. Des augmentations sont aussi prévues sur l'eau et l'assainissement. Les mesures fiscales contenues dans le contrat-programme prévoient une hausse de 7 à 10% des taux de TVA en 2015, et à 14% en 2017. Côté dettes, l'Office a été interpellé sur la question des arriérés de paiement. En tout cas, le management se veut rassurant sur ce dossier. Lors d'une récente rencontre, Ali Fassi Fihri, le directeur de l'Office, s'engageait sur l'épuration des arriérés en 2015. □

Lafarge/Holcim: Un géant dès juin prochain

C'EST l'opération de l'année. Le mariage annoncé entre le groupe Holcim et Lafarge n'est pas encore consommé que le secteur se prépare déjà à une reconfiguration en profondeur. Au Maroc, plus rien ne devrait être comme avant à partir de juin 2015. Il y a de quoi: 55 à 60% de part de marché prévisionnelle, plus de 8 milliards de DH en chiffre d'affaires combiné, un regroupement exceptionnel d'actifs industriels et synergies opérationnelles en cours de développement. L'opération a reçu l'aval de la primature et des autorités de concurrence. Les conditions posées par les autorités



marocaines seraient, officiellement, le maintien des emplois et des investissements.

Pour le moment, les activités se poursuivent de part et d'autre, comme si de rien n'était. Les deux groupes de-



vraient aborder sereinement 2015, dans une conjoncture sectorielle avec des hauts et des bas. Au fin juin 2014, Holcim Maroc affichait des performances positives, avec des ventes en progression de près de 2%. Lafarge Maroc était aussi au rendez-vous avec un chiffre d'affaires semestriel consolidé à 2,5 milliards de DH.

A l'international, les deux groupes ont attendu cette fin d'année pour mettre en place le comité exécutif qui pilotera le futur géant. □

Ces entreprises qui ont fait l'évènement

■ L'OCP: L'engrais a le vent en poupe

La stratégie internationale de l'OCP (entamée en 2013) a commencé à porter ses fruits en 2014. Preuve en est, la hausse du chiffre d'affaires durant le 3e trimestre à près de 1,4 milliard de dollars. Une progression de 14% par rapport à l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2014, ce chiffre d'affaires s'établit à 3,75 milliards de dollars, en hausse de 3% par rapport à 2013. Mieux encore, le résultat d'exploitation s'est établi à un peu plus de 1 milliard de dollars à fin septembre. Ces résultats positifs s'expliquent par une reprise de l'export via une hausse de 45% sur engrais (3e trimestre), notamment au niveau continental où les exportations sont passées du simple au double en l'espace d'un an. Des résultats impulsés par une capacité de production en nette progression. A l'international, l'offre exportable

a évolué de 45% au 3e trimestre. Parmi les réalisations phares d'OCP, la livraison du terminal Slurry Pipeline. Une station qui assure la réception et le stockage temporaire de la pulpe de phosphate transportée par pipeline de Khouribga à Jorf Lasfar. □



■ CDG/CGI: Colère royale!

L'affaire CGI restera l'un des faits marquants de l'année 2014. Des plaintes d'acquéreurs de logements, en majorité des MRE, du programme Badès, ont suscité de vives réactions. Sur instructions royales, une enquête a été diligentée. Les premières investigations ont relevé plusieurs dysfonctionnements dans le nouveau pôle urbain d'Al Hoceima. L'enquête a entraîné la comparution auprès de la Cour d'appel de Fès et la suspension d'Anas Houir Alami, DG de la CDG. Pour sa part, Ali Ghannam, ancien DG de la CGI, a délégué son poste à Mohamed Kerdoudi, DG délégué pour la gestion opérationnelle de la CGI. Plusieurs responsables de la CDG ont été interrogés dans le cadre de cette affaire. La dernière convocation des deux dirigeants a eu lieu le 13 novembre dernier à Fès. Le magis-



trat instructeur a re-convocqué, en vue d'un 3e interrogatoire préliminaire, 23 personnes pour complément d'enquête, pour le 4 février 2015. □

■ Bombardier opérationnel à Midparc

La zone franche de Nouaceur (Midparc) a accueilli le géant canadien de l'industrie aéronautique, Bombardier. Installé en septembre dernier, le constructeur doit cumuler 200 millions de DH d'investissements et 850 emplois, à terme. Cette nouvelle implantation a connu son premier débrayage début décembre. Une partie des salariés (75 en tout) de l'usine a entamé une grève suite au licenciement de deux salariés. Un mouvement social que l'entreprise a refusé de commenter en réitérant que



Bombardier est «engagé à développer une industrie aéronautique de classe mondiale au Maroc». □

■ Samir chahutée

La chute du cours du baril a contraint les actionnaires de la Samir à renoncer aux dividendes. Le raffineur a subi de plein fouet la dépréciation de ses stocks suite à l'effondrement du cours du pétrole qui a chuté de plus de 40%, depuis juillet



dernier. En l'espace de quelques mois, la raffinerie de Mohammedia a perdu 2,4 milliards de DH de capitalisation. Les difficultés de Samir ne seront pas sans conséquences sur les banques. La dette de la filiale du groupe Corral a atteint 24,8 milliards de DH à fin juin dernier. Reste qu'à moyen terme, le repli du brut pourrait être profitable à l'entreprise. La baisse du coût d'achat du pétrole devra certainement contribuer à l'amélioration des marges. Cette situation devrait se traduire par des baisses des prix à la pompe. Ce qui implique, théoriquement, un soulagement des ménages et du pouvoir d'achat en 2015. □

■ Alliances met le turbo en Afrique



Le développeur immobilier Alliances clôture 2014 en beauté. L'entreprise vient de conclure, en décembre, un deal de 3,2 milliards de DH avec l'Etat camerounais. Un marché inscrit dans une logique long-termiste, puisqu'il porte sur la construction de 8 centres hospitaliers régionaux et 800 logements sociaux dans différentes régions du pays. Cette opération vient accompagner une série de programmes enclenchés en Afrique subsaharienne. Parmi eux, le pôle urbain de Diamniadio (non loin de Dakar) dont les travaux ont démarré en

mai dernier pour un montant global de 4 milliards de DH. Le groupe opère aussi en Côte d'Ivoire, où il compte livrer, avant fin 2014, la 1re phase d'un programme de 7.800 logements. Un investissement global de près de 2 milliards de DH. Le déploiement d'Alliances en Afrique est assuré par EMT, filiale construction du groupe. Les premières livraisons du promoteur devront être finalisées en 2015.

■ Addoha Africa: Les relais de croissance



Opérationnel depuis 2011 dans des pays à fort potentiel comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou encore la Guinée... Addoha a lancé en 2014 une offensive au Sénégal, au Ghana, au Congo-Brazzaville, Niger, Gabon, Burkina Faso... Des milliers de logements sociaux sont programmés à court et moyen termes dans ces pays à fort besoin en logement tous standings confondus. D'ici 2016, les projets en Afrique représenteront quelque 2 milliards de DH dans le chiffre d'affaires du groupe immobilier. Afin d'optimiser ses relais de croissance, le promoteur opère dans plus de 16 pays. Des prospections sont en cours au Bénin, en Tanzanie, en Angola... Parallèlement à l'implantation d'Addoha, les cimenteries d'Anas Sefrioui (Ciment d'Afrique), assurent le relais sur les mêmes marchés porteurs pour accompagner les différents projets en cours de construction. A ce jour, le cimentier a engagé l'équivalent de 300 millions d'euros (environ 3,3 milliards de DH), pour une moyenne de 30 millions d'euros par usine.

■ Palmeraie Développement surfe aussi sur la vague africaine

Palmeraie Développement fait aussi partie des grands groupes de promotion immobilière qui ont fait le pari sur l'Afrique subsaharienne en 2014. Le groupe a signé fin février trois protocoles d'accord avec le gouvernement ivoirien. Des conventions portant sur la réalisation (à Abidjan) de 10.500 logements et de deux projets touristiques et résidentiels de standing. Des programmes qui viennent accompagner les ambitions touristiques en Côte d'Ivoire. Pour rappel, la destination subsaharienne table sur pas moins de 500.000 touristes par an et 1 million de visiteurs à l'horizon 2020. Sur la capitale Yamoussoukro, le pays a mis en place des incitations en faveur des promoteurs. Palmeraie Développement investit aussi au Gabon. Il y a signé, en mars dernier, une convention avec la Société nationale de gestion et de construction de logement social de l'Etat (SNGLCS) pour la construction de 500 unités. □

Des procès à la pelle en 2015!



La salle 8 de la Chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca où se déroulent les grands procès liés à la criminalité financière et économique... Affaires ONDA, CNSS, spoliation de biens immobiliers (Ph. F.F)

• Diversité des affaires et des profils

• Des établissements publics aux premières loges

C'EST avec la spoliation de biens immobiliers qu'on démarre l'année! Une villa, «Rêve de crabes», est au centre de l'affaire Brissot: Plus de 4.300 m² sur la corniche casablancaise. Six accusés ont été condamnés le 12 février 2014 à de la prison ferme pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux... Seul le neveu et l'unique héritier des époux Brissot a été acquitté. Le procès est actuellement devant la Cour d'appel de Casablanca (voir encadré). Une autre affaire de spoliation de biens immobiliers est jugée en première instance cette fois-ci par la même Cour. Les héritiers Reig & Melilli et deux marocains dont un homme d'affaires, Fayçal Kimia, sont partie civile. En face, un médecin, un notaire et un présumé faussaire...

Les patrons sont aussi en pleine batailles judiciaires. L'ex-PDG de Wana est poursuivi notamment pour détournement de trafic télécom à l'international. Après l'audition des prévenus, son procès aura une suite début 2015. Taoufik Ibrahim, l'ancien PDG de Comanav, a été déjà condamné à 5 ans de prison ferme. Son procès, et celui de 5 autres coaccusés, re-

pas devant la Cour d'appel de Rabat. L'affaire Tanger Med a été enclenchée sur la base d'une présumée tentative de sabotage d'infrastructures portuaires... Les accusés comparaissent en état de liberté. Une exception.

Figure aussi sur la liste, l'ex-PDG du Crédit immobilier et hôtelier (CIH).



- **Affaire Brissot:**
Lundi 5 janvier
- **Affaire Tanger-Med:**
Mardi 6 janvier
- **Affaire Bourgogne:**
Mercredi 7 janvier
- **Affaire CNSS:**
Jeudi 15 janvier
- **Affaire ONDA:**
Mercredi 21 janvier
- **Affaire KIA:**
Vendredi 30 janvier

Le cas de Khalid Alioua est un mystère. Rendu public en 2009, le rapport de la Cour des comptes ouvre la voie à une enquête. L'ex-ministre socialiste est mis en

détention préventive début Juillet 2012. Il sera temporairement relâché après le décès de sa mère. Menée par le juge Noureddine Dahin, l'instruction du dossier semble être en stand by. Si procès il y a, l'accusation pourrait porter sur la gestion des deniers publics dans la mesure où le CIH est un établissement public.

Tempêtes judiciaires sur d'autres institutions. Fonctionnaires et retraités de l'Office national des aéroports et de la CNSS sont au banc des accusés. L'affaire ONDA touche à sa fin... Point commun: détournement et dilapidation de deniers publics. Des charges qui pourraient peser sur d'autres dirigeants d'établissements (CGI et Sonadac). Une instruction est en cours. L'une à la Cour d'appel de Fés, l'autre dans celle de Casablanca.

Dans le 1er dossier, les DG de la Caisse de dépôt et de gestion et de la Compagnie générale immobilière (plus 21 autres personnes) font l'objet d'une enquête. Là aussi, une présumée dilapidation de deniers publics peut entrer en jeu.

La Société nationale d'aménagement communal (Sonadac) a subi à son tour une descente de la Cour des comptes. Février 2014, la justice revient sur le projet de l'Avenue Royale et les présumés couacs des opérations de relogement (12.000 ménages). Le cru 2015, s'annonce prometteur. Santé pour la présomption d'innocence! □

Faïçal FAQUIHI

■ Des bâtonniers pour 2015-2017

Décembre 2014, élections dans les barreaux. Ils sont 17 bâtonniers (et membres de conseils) à décrocher leur mandat 2015-2017. La réforme judiciaire préoccupe les avocats. L'Association des barreaux du Maroc a déclaré la guerre aux avant-projets de codes de procédures pénale et civile. La réforme de la profession est d'actualité aussi. Année mouvementée en vue.

■ La magistrature change de peau

Pour les juges, 2015 sera l'année de la réforme. Leurs yeux sont rivés sur deux projets de lois organiques: Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et statut de la magistrature. Textes conçus par le ministère de la Justice et des Libertés conformément aux articles 116 et 112 de la Constitution. En discussion au Parlement, la réforme consacre l'indépendance des 4.001 magistrats.

■ Inspections chez les notaires

Des contrôles à l'échelle nationale menés par les parquets des cours d'appel et l'Ordre national des notaires. A Rabat, les inspections ont démarré début 2014. Du côté de Casablanca, des vérifications ont été lancées en octobre 2011: fonds à déposer à la CDG, registres des actes, formalisme des contrats, assurance professionnelle... Une 2e opération est prévue pour mars 2015 à Casablanca. □

Quelques réformes à suivre

■ Cour constitutionnelle cherche sages!



La course à la Cour constitutionnelle sera close en 2015. La loi organique la régissant a été publiée le 4 septembre 2014 au Bulletin officiel. Seule la «Procédure de nomination ou d'élection» des 12 juges est entrée en vigueur. La moitié, dont le président, est désignée par le Souverain. Les six autres membres sont élus à part égale par la Chambre des représentants et celle des conseillers. Les tractations s'annoncent serrées.

■ 2014, Année de la concurrence



Depuis le 13 octobre 2013, le Conseil de la concurrence est «en jachère». Ses 13 membres n'ont pas été encore nommés! A part la constitutionnalisation du régulateur en 2011, l'année qui s'achève marque une réforme majeure du droit de la concurrence (Bulletin officiel du 24 juillet 2014): arrivée de 2 magistrats (vice-présidents), d'un commissaire du gouvernement ayant avis consultatif, pouvoir d'enquête... Qui va donner du souffle à la réforme?

■ Naissance officielle d'une profession



La loi relative à la propriété industrielle et commerciale a créé la profession de conseil spécialisé: «représentation des tiers», «consultation juridique et technique»...

Ce métier existait déjà via des cabinets spécialisés. Le conseil aura la qualité d'agir devant l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale.

■ La carte judiciaire sera remodelée



Le projet a été dévoilé fin novembre 2014 à Rabat par le ministère de la Justice et des Libertés. Son but, modifier l'organisation judiciaire en créant des sections de justice commerciale et administrative au sein des tribunaux de première instance. L'avant-projet de loi compte notamment instaurer la 7e chambre des affaires foncières à la Cour de cassation.

■ Commissions d'enquête, nouvelle formule



Les commissions d'enquête parlementaires recueillent «des éléments d'information sur des faits déterminés ou sur la gestion, établissements et services publics». Des rapports ont eu des suites judiciaires: affaire CNSS et CIH. La loi organique régissant ces commissions a été publiée au Bulletin officiel du 14 août 2014.

■ Peine de mort: Un débat imparfait



Le code de justice militaire maintient la peine capitale. Une première manche a été donc remportée par les parlementaires anti-abolitionnistes. L'avant-projet de loi du code de procédure pénale n'abroge pas non plus la condamnation à mort. Dans ce débat qui agite la scène politique, le juge constitutionnel n'a jamais été saisi pour dire son mot.

F. F.

Un législateur averti en vaut deux!

■ Un grand saut juridique dans le 21e siècle

■ L'inflation des lois et des institutions guette

LE Secrétariat général du gouvernement (SGG) retouche son bilan 2014. L'année qui s'achève ne va pas démeriter par rapport aux précédentes. Les statistiques sont révélatrices: 4.161 textes juridiques enregistrés chez le SGG en 2013 (Dahirs, projets et propositions de lois, projets de décrets, d'arrêts...), 5.088 en 2011 et 4.356 en 2009. Comment en est-on arrivé là?

Faisons un constat historique d'abord. Le Bulletin officiel, tel que nous le connaissons, a été créé par arrêté du Résident général Lyautey en septembre 1912. Un mois après, sa première édition, en français, est publiée. Laquelle sera suivie le 1er février 1913 par une édition en arabe. Ce qui ne signifie nullement que le Maroc «des indigènes» n'avait aucune vie législative: Le SGG a un ancêtre chez les Almohades avec leur Diwan Al Inchaâ (cabinet de rédaction) et consignait les Dahirs du sultan.

Le Protectorat amènera en tout cas des lois majeures. Exemple: Dahir des obligations et des contrats (DOC). Devenu centenaire, il attend toujours une mise à jour et sa version officielle en arabe!



Projets et propositions de lois font des allers-retours entre les deux chambres du Parlement (Ph. Bziouat)

2015, sera-t-elle l'année du salut? Le gouvernement Benkirane, lui, est engagé dans une course contre la montre: les lois organiques prévues par la nouvelle Constitution (article 86) «doivent être soumises pour approbation au Parlement» avant fin 2016. La dernière du genre est la loi organique relative à la loi de Finances et cen-

surée en partie par le Conseil constitutionnel.

Nous vivons donc une réforme majeure en ce début du 21e siècle. Avec comme indicateur une production législative soutenue. A part les lois organiques, la mise en conformité de lois est en cours ou en attente: pénal, civil, audiovisuel... Dans d'autres cas, ce travail a été déjà achevé (voir ci-contre & p. XXX). Parallèlement, des instances aux missions aussi variées qu'une salade niçoise verront le jour: Autorité de la parité, les Conseils consultatifs de la famille et de l'enfance, des langues...

Légiférer est une science. Les lois boiteuses, mal confectionnées, sans prises avec la réalité sont à bannir... Il y a des antécédents: lois sur la liberté des prix et de la concurrence, sur le droit d'accès à l'information... Ensuite, l'inflation législative guette. Rappelons le désespérant cas français. D'où l'intérêt de promouvoir l'autorégulation sectorielle, corporatiste... Et surtout, attention à créer des instances à tout va. Une loi, c'est de l'argent... public. □

RETROSPECTIVE



Pertes humaines, routes endommagées, ponts emportés, populations sinistrées... les intempéries qu'a subies le Sud ont mis à nu la fragilité des infrastructures de base principalement à Guelmim et Sidi Ifni, où de nombreux douars étaient enclavés.

Gros dégâts aussi dans l'agriculture notamment en matière de fruits et légumes après que le déluge et la force du vent aient ravagé plusieurs exploitations. La facture à payer sera très lourde d'autant plus que les agriculteurs ne bénéficient d'aucune assurance sur les risques d'inondation.



Intempéries: Comment le Sud a plongé dans l'horreur

PAYSAGES d'apocalypse après le déluge de pluies qui se sont abattues sur le Souss la dernière semaine du mois de novembre et début décembre. Pour la première fois en trente ans, les précipitations ont atteint un seuil de 158 mm en seulement 36 heures, soit l'équivalent d'une année de pluie, dans des régions absolument pas parées contre les risques de catastrophes naturelles! A Ouled Dahou, Tiznit, Zaouia, Aglou, Sidi Ifni... ou Guelmim, les flots ont quasiment tout endommagé, et parfois tout emporté sur leur passage. Des vies, des routes, des ponts, des habitations et quantité de fruits et légumes destinés à l'export en raison des fermes qui ont aussi été ravagées par les intempéries. Les images sont poignantes, la désolation règne sur des douars enclavés, coupés de vivres, de médicaments d'électricité, d'eau potable et de réseau téléphonique. Les maigres constructions

qui ont résisté menacent ruine au risque de faire des dégâts humains. Les premiers jours, difficile d'acheminer les aides, à part par hélicoptère, avant que les secours ne s'organisent pour sauver les citoyens qui tout perdu et qui se retrouvent sans toit.

Pour survivre, ils sont tributaires des aides humanitaires. Les routes étant coupées, c'est par voie maritimes que des aides d'urgence ont été acheminées vers Sidi Ifni et Guelmim. En tout, 14 bateaux mis gracieusement à disposition par les mareyeurs d'Agadir ont pris la mer chargés des vivres, d'eau potable et de butane à gaz. En l'absence de logements, les habitants touchés par les catastrophes sont entassés dans des grandes tentes, en situation précaire, et les ravitaillements qui leur parviennent (Sidi Ifni), ne sont pas gratuits. La raison invoquée est l'alimentation de la caisse de solidarité envers les

sinistrés, «par les sinistrés eux-mêmes!». Dans un premier bilan, le Ministère de l'Intérieur fait état de 11 morts causés par les intempéries dans le sud. Toutefois, pas de chiffre officiel quant aux pertes matérielles qui doivent se chiffrer en milliards de DH. Réactivité du ministère de la Santé. Quelques semaines plus tard, un programme spécifique et d'urgence «Riaya» aux populations des régions sinistrées au cours des dernières intempéries a été lancé.

Quatre régions sont concernées: Souss-Massa-Drâa, Guelmim-Smara, Marrakech-Tensift-Al Haouz et la région de Meknès-Tafilalet. Le programme comprend le renforcement des unités médicales mobiles, la programmation et la mise en œuvre des caravanes médicales spécialisées ainsi que l'évaluation et la prise en charge des cas urgents. □

F. N.

■ Marrakech: Du GES au Mondialito... le plein d'incentives



LE coup d'envoi a été donné par le Sommet global de l'entrepreneuriat (du 19 au 21 novembre) qui a pris des allures du Gatt et accueilli 3.000 personnes avec la participation du vice-président américain Joe Biden. Marrakech a enchaîné avec le Forum mondial des droits de l'homme (du 27 novembre au 1er décembre) qui a réuni un casting impressionnant, aussi engagé que divers dans ses origines et revendications avec quelque 5.000 participants. Juste après la ville s'est habillée aux couleurs du cinéma avec le 14 festival du film de Marrakech qui a drainé également des visiteurs nationaux et internationaux. Enfin, le Mondialito a définitivement prouvé la capacité logistique et organisationnelle de la ville de Marrakech. En effet, la ville a réussi à organiser -sans gros incidents- la deuxième étape prévue par la Fifa et s'est mobilisée en urgence pour accueillir la demi-finale qui devait se tenir à Rabat. Pour les professionnels du tourisme et les autorités locales, il faut désormais capitaliser sur cette image de grande ville d'incentive sur le marché du tourisme d'affaires et des congrès et travailler sur un agenda annuel. □

B. B.

■ Agadir livre à la science deux nouvelles espèces marines

2014 est aussi l'année durant laquelle la Région Souss Massa Draâ s'est distinguée dans la recherche scientifique marine. La baie d'Agadir a en effet livré deux espèces nouvelles pour la science. P. Amazighi et R. Soussi sont les deux nouveaux mollusques découverts par une équipe de deux chercheurs et trois doctorants de la Faculté des Sciences d'Agadir, Université Ibn Zohr, et un chercheur de l'INRH, au terme de trois ans d'investigation. La découverte a été validée selon les procédures internationales et annoncée dans des journaux spécialisés. «Bulletin of Marine Science» et «American Malacological Bulletin», en l'occurrence. □

F. N.

Marina Casablanca, le projet prend forme



(Ph. Bziouat)

C'EST au début 2014 qu'a démarré la livraison des premiers plateaux de bureaux à la Marina de Casablanca, nouveau quartier d'affaires de la métropole. D'ailleurs, cette zone a ravi la vedette aux autres quartiers business, selon les professionnels de l'immobilier. Casablanca Marina est le futur pôle multifonctionnel développé au centre de Casablanca. L'investissement global du projet dépassera les 8 milliards de DH et permettra de développer une superficie construite globale d'environ 468.000 m². Le programme des différentes composantes compte un port de plaisance, trois unités hôtelières (dont Marriott et Oberoi), un palais des congrès, un centre commercial, un centre d'affaires composé de 9 tours bureaux intégrant l'ensemble des services aux entreprises (fitness, crèche, restaurants...), des résidences de luxe sur 10 immeubles, un grand aquarium, intégrant l'ensemble des attractions aquatiques et aussi des espaces de show, de restauration et de loisirs. □

Wessal Capital relifte la métropole

L'ANNÉE 2014 a été marquée par le lancement du méga-projet de pôle urbain «Wessal Casablanca-Port» qui promet de changer le visage de la métropole. Quatre fonds souverains du Golfe sont dans le tour de table du fonds Wessal Capital, qui pilote le projet. Le fonds, lancé en 2011, est un levier d'investissement réparti à parts égales entre les membres du CCG: les Emirats arabes unis (fonds souverain Aabar), le Koweït (fonds souverain Al Ajial), le Qatar (fonds souverain Qatar Holding), l'Arabie saoudite via le fonds souverain Public Investment Fund (PIF) et le Maroc (FMDT). Son premier projet, Wessal Casablanca-Port, lancé début avril, est financé à coups de milliards de DH. Réhabilitation de l'ancienne médina, chantier naval, nouveau port de pêche, le développement du terminal de croisières, Marina... sont autant de chantiers qui seront livrés à Casablanca. Wessal Capital intervient aussi à Rabat avec le projet Wessal Bouregreg qui devra mobiliser un investissement global de 9 milliards de DH. □



RÉTROSPECTIVE

■ Sita Blanca et Averda au banc d'essai

(Ph. Khalifa)



L'année 2014 a été cauchemardesque pour les Casablancais. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les deux sociétés ont démarré leur mandat dans des conditions très critiques. La gestion de la propreté, depuis l'arrivée des 2 nouveaux délégataires Sita Blanca et Averda en février 2014, était plus que défaillante. Les débris s'amoncelaient à tous les coins de rues, alors que les délégataires prétextaient l'absence de matériel, en attendant le renouvellement total du parc. En effet, il a fallu patienter 6 mois avant l'arrivée du matériel commandé, dont la valeur globale s'élève à 480 millions de DH. Mais, l'entrée en service du matériel en septembre dernier n'a pas arrangé les choses. Une période de flottement de plusieurs semaines s'en est suivie, avec son lot de déchets qui jonchaient la métropole. Aujourd'hui, le personnel des deux délégataires se familiarise encore avec le nouveau matériel. □

■ Lydec: Une année pleine de rebondissements

Rapport accablant de la Cour des comptes, plan d'actions prioritaires, nouvelle grille tarifaire, harmonisation des territoires (ONEE)... l'année 2014 n'a pas été de tout repos pour le délégataire de la gestion de l'eau, l'électricité et l'assainissement. Dans leur rapport, rendu public début 2014, les magistrats de la Cour des comptes étaient particulièrement critiques sur la gestion du Fonds de travaux et le non-respect des programmes d'investissements. Fin 2014, la Cour des comptes est revenue à la charge avec un rapport taillé sur mesure à la gestion déléguée dans plusieurs secteurs, dont la distribution. Il est ainsi reproché aux délégataires, dont Lydec, d'avoir enregistré des retards notamment sur les projets structurants dans l'assainissement, tels les émissaires, les stations de prétraitement, les intercepteurs ou encore les collecteurs. □

■ Veolia veut renégocier le contrat de gestion

Epinglées par la Cour des comptes, les sociétés de gestion déléguée sont dans la ligne de mire des conseils des villes. C'est le cas aussi pour Veolia qui voulait céder la totalité de ses participations dans Redal (Rabat-Salé) et Amendis (Tanger-Tétouan) à Atlas Holding Infrastructures, une filiale d'Actis LLP. Un fonds d'investissement anglais. Un projet qui n'était pas du goût des élus de ces communes qui se sont opposés à cette opération de cession en décidant le rachat du contrat. Aujourd'hui, le deal Veolia/Actis n'est plus à l'ordre du jour et la société continue d'assurer les prestations. Surtout qu'aucun acte de rachat de la part de l'autorité délégante n'a été officiellement notifié, selon le management de Veolia qui vient de manifester son intérêt pour une révision du contrat. □

RETROSPECTIVE

Casablanca, «ville monde» à l'horizon 2020?



Le Souverain s'enquiert des travaux de lancement d'un des plus gros chantiers de Casablanca, celui du super collecteur Ouest, qui protégera la métropole contre les crues de l'oued Bouskoura (Ph. MAP)

Si 2014 était une année charnière pour Casablanca, 2015 promet d'être celle des réalisations. Le discours royal d'octobre 2013 a servi de catalyseur pour un travail de réflexion et de préparation qui a débouché sur le lancement, un an plus tard, du «plan de développement 2015-2020». Une enveloppe de 33,6 milliards de DH y sera ainsi consacrée à ce plan intégré, qui

sera implémenté à partir de 2015. Objectif: faire de la région un véritable hub financier international, améliorer le cadre de vie de ses habitants, et préserver son environnement et son identité. Ce plan de développement complète les actions prévues dans le cadre du plan d'actions de proximité, lancées au début de l'année.

L'année 2014 a été aussi celle de l'ac-

célération du rythme de réalisation de plusieurs projets structurants. Une nouvelle impulsion a été donnée à plusieurs chantiers dont l'exécution avait accusé des retards record. C'est le cas par exemple pour la gare Casa-Port (enfin inaugurée en 2014), le parc d'attraction Sindibad (qui ouvrira ses portes début 2015), le grand-théâtre (dont les travaux ont été lancés par

le Souverain en octobre dernier), le zoo de Aïn Sebaâ, en cours de réhabilitation... Plusieurs chantiers, qui induisent des investissements colossaux, sont également livrés en 2014: la rocade sud-ouest (décongestionnement de la circulation), le système antipollution du littoral Est, qui permettra de dépolluer les côtes de la ville à 100% (dont les premiers tests ont débuté en décembre), l'hôpital Cheikh Khalifa... Nouvelle ville de Zenata, pôle urbain d'Anfa (dont Casa Finance City), Marina de Casablanca, super-collecteur, pont à haubans de Sidi Maârouf, avenue royale... sont autant de projets qui changeront le visage de la ville dans un avenir proche. Il faut dire que la ville a un énorme retard à rattraper notamment en matière d'infrastructures et de mobilité. L'abandon de l'option du métro aérien, après avoir dépensé des millions de DH en études de faisabilité, a été aussi l'un des faits marquants de l'année écoulée. Le Conseil de la ville a décidé de remplacer cette option par 4 lignes supplémentaires de tramway. Ce dernier boucle d'ailleurs sa 2e année en atteignant les 30 millions de passagers en 2014. □

A.E.

■ Près de 9 milliards de DH pour booster Rabat

L'événement qui a marqué Rabat durant l'année écoulée reste incontestablement celui du lancement du programme intégré de développement de la ville (2014-2018) baptisé "Rabat ville lumière, capitale marocaine de la culture". Plusieurs projets figurent au menu visant notamment la valorisation du patrimoine culturel et historique de la ville, la préservation des espaces verts et de l'environnement, et l'amélioration de l'accès aux services et équipements sociaux de proximité. La réalisation de ce programme va nécessiter un budget de plus de 9 milliards de DH qui sera mo-

bilisé par la ville et d'autres partenaires publics. En dépit de ces efforts, Rabat a malheureusement terminé l'année avec un scandale qui a sérieusement éclaboussé son image à l'international. Il s'agit de l'affaire de la pelouse du complexe sportif Moulay Abdellah qui a «craqué» sous l'effet des pluies après les trois premiers matches du Mondialito. B.B.

■ Racisme à Tanger?

C'est la question qu'ont dû se poser le reste des marocains et du monde le long de cette année. Les occasions n'ont pas manqué tout au long de cette année avec plusieurs affrontements entre lo-

caux et clandestins dont le plus triste est l'assassinat d'un ressortissant sénégalais dans le très connu quartier d'Al Irfane, dans la périphérie de Tanger. Cette ville est depuis quelques années devenue un terminus pour les immigrés en partance pour l'Europe, une tendance qui s'est amplifiée avec la vague de régularisations entamée par l'Etat marocain. A.A.

■ Oriental: Santé, culture, les chevaux de bataille 2014

Plusieurs événements majeurs ont marqué Oujda et sa province en 2014. L'inauguration par le Souverain du Centre universitaire hospitalier Moham-

med VI et du Théâtre Mohammed VI constitue les faits les plus marquants. La première réalisation a permis à Oujda d'intégrer le cercle restreint des villes dotées de CHU et répondre aux attentes d'une population qui peinait à se faire soigner. La réalisation de ce centre (avec la faculté de médecine) a nécessité 1,4 milliard de DH. Quant au théâtre Mohammed VI, dont la direction est encore vacante, il est appelé à propulser l'animation culturelle et montrer l'apport de l'art dans la valorisation d'un territoire. Cet édifice, qui a nécessité 80 millions de DH, est constitué d'une grande salle de spectacle à quatre étages, pour accueillir 1.200 spectateurs. A.K.

Fès: Le mausolée du fondateur de la ville restauré

A Fès, l'année 2014 a été marquée par deux événements à savoir: la réouverture du mausolée de Moualy Idriss et la mise en service de la station d'épuration des eaux usées (Step). Pour le premier, l'édifice vieux de 12 siècles a profité d'une vaste opération de restauration et de rénovation ayant nécessité une enveloppe budgétaire de 52,5 millions de DH. Pour rappel, la restauration de ce mausolée intervient sur hautes instructions du Roi qui avait ordonné, en 2009, au ministère des Habous et des Affaires islamiques d'élaborer une étude technique pour une restauration complète du mausolée et de ses dépendances à l'identique. Ainsi, habitants et visiteurs de la ville peuvent enfin se recueillir sur le tombeau d'un des premiers sanctuaires de la



(Ph. YSA)

ville. L'autre grand projet opérationnel en 2014 est d'ordre environnemental. En fait, la Step est incontestablement le plus important projet d'infrastructure jamais réalisé à Fès. Opérationnelle depuis juin dernier, cette station vise à améliorer les conditions sanitaires d'au moins trois régions (Fès-Boulemane, Taza-Taounate-Al Hoceima et l'Oriental), soient 5 millions de personnes. Outre l'amélioration des conditions de vie de la population, l'irrigation de l'agriculture, l'élevage des bovins, l'objectif est aussi de préserver la nappe phréatique. Notons que la construction de la Step et son exploitation sur 10 ans coûtent plus de 1,1 milliard de DH. □ Y.S.A

Les points chauds en 2015

Palestine-Israël: En attendant la troisième Intifada...

Il est difficile de concevoir une troisième Intifada en Palestine, comme essaient de véhiculer certains symboles de la résistance palestinienne. L'immobilisme qui a frappé l'Autorité palestinienne et le Hamas face aux agissements de Tel Aviv a profondément exaspéré la population. Pendant ce temps, la diplomatie palestinienne s'est montrée efficace en 2014, gagnant un mouvement de reconnaissance massif en Europe et le soutien pour une résolution onusienne sur l'arrêt de colonisation de Jérusalem-Est. Mais Tel Aviv n'a pas changé. Les résolutions de l'ONU et les appels de la communauté internationale ne changent rien à sa politique de force occupante. Encore moins la reconnaissance des pays européens. Très peu de changements sont attendus sur cette affaire. □



Il est difficile de concevoir une troisième Intifada en Palestine, comme essaient de véhiculer certains symboles de la résistance palestinienne. L'immobilisme qui a frappé l'Autorité palestinienne et le Hamas face aux agissements de Tel Aviv a profondément exaspéré la population. Pendant ce temps, la diplomatie palestinienne s'est montrée efficace en 2014, gagnant un mouvement de reconnaissance massif en Europe et le soutien pour une résolution onusienne sur l'arrêt de colonisation de Jérusalem-Est. Mais Tel Aviv n'a pas changé. Les résolutions de l'ONU et les appels de la communauté internationale ne changent rien à sa politique de force occupante. Encore moins la reconnaissance des pays européens. Très peu de changements sont attendus sur cette affaire. □

Corée du Nord: Tempête dans un verre



Le conflit diplomatique entre Washington et Pyongyang ne peut que difficilement évoluer vers une autre forme. Le régime communiste n'est pas une menace sérieuse. S'agissant de la crise suscitée par l'affaire Sony, l'Amérique prend tout son temps pour donner «sa réponse». Sony décide finalement de diffuser son film (où Kim Jong Un se fait exploser la tête) et la Corée du Nord se voit piratée du jour au lendemain, sans pouvoir connaître son agresseur (les médias ont rapidement pointé du doigt les Etats-Unis). Aujourd'hui, avec l'assujettissement extrême de la population nord-coréenne, il est peu probable de voir celle-ci exprimer la moindre revendication politique. □

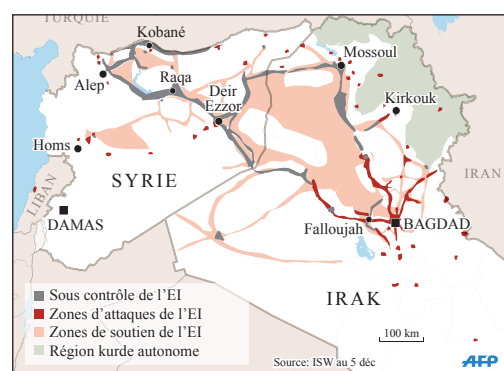
Russie-Ukraine: Le tsar résiste

La crise ukrainienne risque de perdurer l'année prochaine. Il sera en effet difficile pour Washington de faire rentrer le Kremlin dans le rang. Malgré la situation économique difficile dont souffre la Russie (sanctions économiques, chute du rouble et du baril du pétrole), le Kremlin reste incontournable pour le règlement d'autres crises dans le monde en particulier la région Irak-Syrie.



Pour ces raisons, il sera difficile d'imaginer l'Occident recourir à des sanctions plus critiques contre Moscou, l'objectif étant de dissuader le patron du Kremlin et non d'entrer dans des conflits militaires. Il sera également extrêmement difficile de détrôner le président russe, Vladimir Poutine qui jouit d'une grande popularité dans son pays. □

Irak-Syrie: Sans forces terrestres, la terreur continuera...



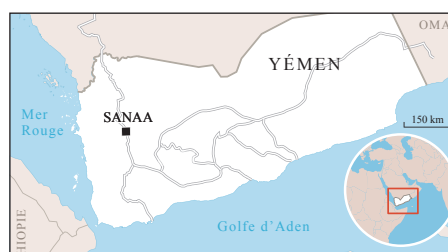
Le Daech constitue sans aucun doute la plus grande menace de l'année. Il est difficile de prévoir comment se développeront les événements dans l'Irak et la Syrie. Les frappes aériennes de la coalition, guidée par Washington, ont donné deux résultats majeurs: la mobilité de l'organisation s'est retrouvée drastiquement réduite. Elle ne peut se regrouper pour conduire des opérations d'envergure sans faire une cible facile pour les avions de la coalition. Toutefois, en absence de forces terrestres, il sera impossible de venir à bout de cette menace. De plus, la destruction d'un F-16 jordanien le 24 décembre dernier inquiète. Si les terroristes de Daech sont arrivés à se procurer des armes anti-aériennes, c'est toute la stratégie de la coalition qu'il faudra revoir. En même temps, le passage à l'offensive du Front Al-Nosra au nord-ouest de la Syrie est tout aussi inquiétant. Si les deux organisations terroristes sont aujourd'hui hostiles l'une à l'autre, l'éventualité d'une entente pour contrer le régime d'Al Assad ou les forces de la coalition n'est pas écartée... □

Sahel/Nigeria: Le nouveau «cancer» de l'Afrique...

L'islam radical au Sahel et en Afrique continue de grignoter du terrain. Aujourd'hui, il a trois repaires: la Libye, le nord-est du Nigeria et la Somalie. Son positionnement le rend fort nuisible aux pays voisins comme la Tunisie et l'Algérie. Les leaders africains comptent trop sur le soutien des pays occidentaux, mais la solution ne peut être qu'interne. Le Maroc et l'Algérie ont essayé de prêter main forte à ces pays, sans succès apparent. Soutien international ou pas, la sécurité semble un objectif lointain pour cette partie de l'Afrique. □



Yémen: Al Qaida vs Al Houthi



En peu de temps, le Yémen s'est transformé en un terrain de bataille entre les al-Houthi, soutenus par l'Iran, et Al-Qaida. Quant au gouvernement qui a totalement perdu le contrôle du pays mais qui reste appuyé par Ryad et Washington, il est obligé de composer avec les al-Houthi devenus maîtres de la capitale Sanaâ. Le pays se trouve divisé en deux parties: nord et sud. Comme sur le front syro-irakien, Washington se retrouve alliée aux Iraniens pour chasser l'islamisme radical sous le regard inquiet de Ryad. A moins que la situation soit contenue, le Yémen fera partie, lui aussi, du champ de bataille de la coalition contre Daech... □

Les dates clés de 2015

Janvier

- **1er:** La Lettonie prend la présidence semestrielle de l'Union européenne.
- **1er:** La Lituanie rejoint la zone euro dont elle devient le 19e membre.
- **21:** Le Forum économique mondial se tiendra jusqu'au 25 à Davos (Suisse).

Février

- **6:** Conférence internationale sur la sécurité à Munich (Allemagne).

Mars

- **17:** Elections législatives anticipées en Israël
- **18 et 19:** Sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles.
- **22:** Des élections législatives anticipées en Suède.

Avril

- **1er:** Fin des quotas laitiers dans l'UE.
- **19:** Des élections législatives en Finlande.

Mai

- **1er:** Exposition universelle sur le thème «Nourrir la planète, énergie pour la vie» à Milan (Italie).
- **7:** Elections législatives au Royaume-Uni.

Juin

- **7 et 8:** Le château d'Elmau en Allemagne accueille le Sommet du G7
- **25 et 26:** Sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles.

Juillet

- **1er:** UE - Début de la présidence de Luxembourg.
- **5:** Elections législatives au Mexique.

Août

- **6 et 9:** 70e anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki.

Octobre

- **3:** 25e anniversaire de la réunification de l'Allemagne.
- **19:** Elections législatives au Canada.

Novembre

- **15-16:** Sommet du G20 à Antalya (Turquie).
- **30:** La 21e conférence sur le climat à Paris jusqu'au 11 décembre.

Décembre

- **17 et 18:** Sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles. □

RÉTROSPECTIVE

● **1er janvier:** La Grèce prend la présidence tournante de l'Union européenne et succède à la Lituanie. La Lettonie entre dans la zone euro.



● **14 et 15 janvier:** La Constitution égyptienne de 2014 est adoptée par référendum constitutionnel.

● **18 février:** L'UE très préoccupée par la violence en Ukraine. 100 morts en trois jours! Le président Viktor Ianoukovitch s'est enfui en Russie. Le 25 mai, le milliardaire Petro Porochenko est élu pour lui succéder.



● **8 mars:** Un Boeing 777 de la Malaysia Airlines effectuant la liaison Kuala Lumpur-Pékin disparaît avec 239 personnes à bord. Malgré les recherches, aucune trace du MH370 n'a été retrouvée.



Une année de turbulences

Photos AFP

2014

État islamique
Le groupe conquiert une partie de l'Irak depuis la Syrie, malgré les frappes aériennes. Des milliers de jihadistes affluent du monde entier. Kobané résiste

Malala
Prix Nobel de la Paix pour la Pakistanaise de 17 ans

Afghanistan
Ashraf Ghani nouveau président. L'Otan plie bagage

Israël-Gaza
50 jours d'offensive. Près de 2 200 Palestiniens et 73 Israéliens tués

Hong Kong
Le mouvement pro-démocratie ébranle le territoire chinois mais finit par plier

Mystère
Le vol MH370 de la Malaysia Airlines disparaît dans l'Océan Indien

CRISES

Boko Haram
Terreur au Nigeria. L'enlèvement de 276 lycéennes bouleverse l'opinion

Philae
1^{ère} pour l'Humanité: un robot sur une comète

PLANÈTE

Ebola
Près de 7 000 morts en Afrique de l'Ouest. Le monde se mobilise avec retard

Climat
2014 pourrait être l'année la plus chaude depuis 1880

Pétrole
Le cours du brut chute de plus de 40%. L'économie russe frappée de plein fouet

JO de Sochi
Succès sportif pour la Russie, et pour Poutine

Ukraine
Révolte pro-européenne à Kiev. La Crimée annexée par la Russie. Insurrection pro-russe dans l'est. Un Boeing malaisien abattu. Une nouvelle «guerre froide»

SPORT

Coupe du Monde
L'Allemagne encore. Le Brésil pleure

Politique

Syrie
Plus de 200 000 morts après 3 ans de guerre

Obama
Un leader affaibli: lourde défaite des démocrates aux élections de mi-mandat

Émeutes
La mort d'un jeune Noir américain tué par un policier blanc ravive les tensions raciales

Élections européennes
Forte poussée de l'extrême droite

France
Impopularité record pour François Hollande. Le chômage s'envole. L'extrême droite gagne une dizaine de mairies

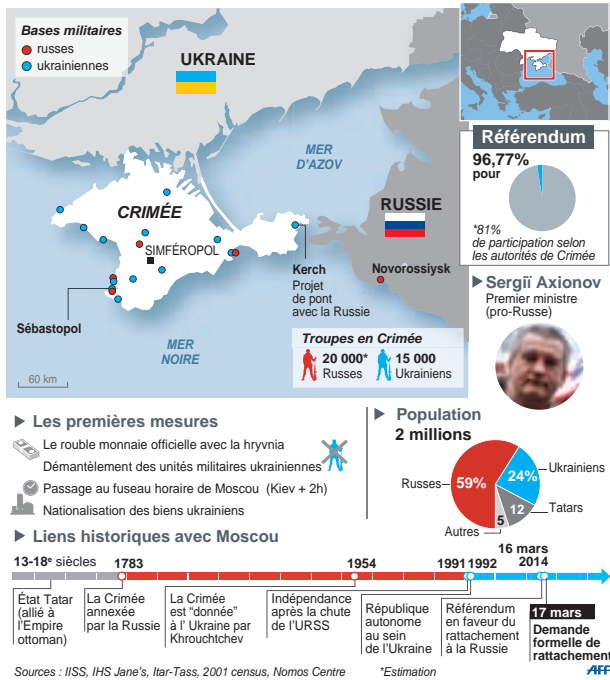
Blaise Compaoré
Chassé du pouvoir au Burkina-Faso

Dilma Rousseff
Réélue à la tête du Brésil

● **16 mars:** La Crimée plébiscite par référendum son rattachement à la Russie. Une annexion dénoncée par Kiev et les Occidentaux! Le 20 décembre, Barack Obama émet un décret interdisant tous les échanges commerciaux avec la Crimée!

● **14 avril:** 276 lycéennes sont enlevées à Chibok (Nigeria). Le rapt a été revendiqué par les islamistes de Boko Haram.

La Crimée choisit de rallier la Russie



● **26-28 mai:** L'ex-chef de l'armée Abdel Fattah al-Sissi est élu à la présidence près d'un an après avoir destitué et fait arrêter son prédécesseur l'islamiste Mohamed Morsi.

et d'espoir aussi

● **19 juin:** Felipe VI, 46 ans, nouveau roi d'Espagne succède à son père, Juan Carlos, qui a abdicé après 38 ans de règne.



● **29 juin:** Les jihadistes de l'Etat islamique (EI) proclament un «califat» sur l'Irak et la Syrie. Appuyés par une coalition internationale, les Etats-Unis ont entrepris en août-septembre de bombardier l'EI. A cette date, la ville syrienne de Kobané (frontalière de la Turquie) est le théâtre d'intenses combats entre combattants kurdes et jihadistes.



● **17 juillet:** Un Boeing 777 de la Malaysia Airlines, assurant la liaison Amsterdam-Kuala Lumpur (vol MH17) se disloque en vol au-dessus d'une zone contrôlée par les séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine. Kiev et les rebelles s'accusent mutuellement de l'avoir abattu.



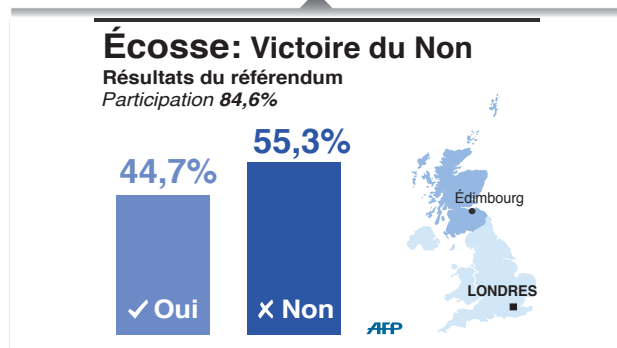
● **8 août:** L'Organisation mondiale de la santé (OMS) décrète la mobilisation mondiale face à l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola. Au 1er décembre, l'épidémie a fait plus de 6.500 morts essentiellement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée.



● **9 août:** La mort d'un jeune Noir non armé, tué par un policier blanc à Ferguson provoque de graves émeutes raciales. Fin novembre et décembre, l'abandon des poursuites contre le policier a suscité la grogne.



● **18 septembre:** Référendum sur l'indépendance de l'Écosse, le Non l'emporte avec 55,3% des voix.



● **10 octobre:** Le prix Nobel de la paix est attribué à la jeune Pakistanaise Malala Yousafzai et à l'Indien Kailash Satyarthi pour leur combat contre l'exploitation des enfants.



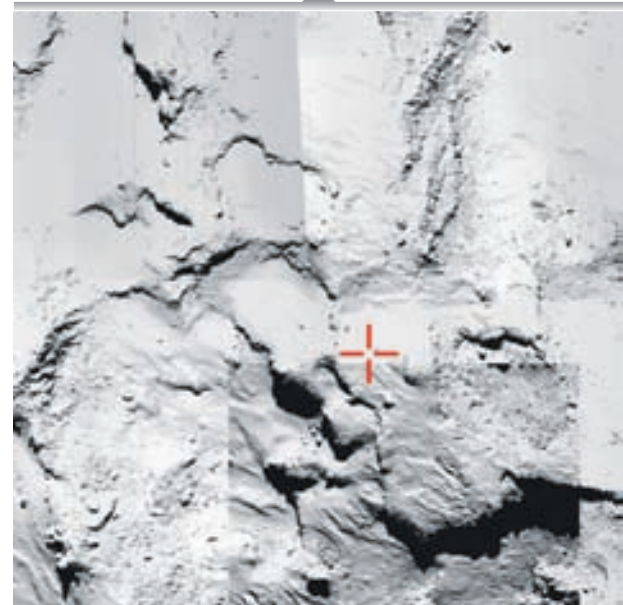
● **31 octobre:** Révolution au Burkina Faso. Chassé par une insurrection populaire, Blaise Compaoré démissionne. Michel Kafando a été officiellement investi, vendredi 21 novembre, président de transition.



● **4 novembre:** Déroute historique pour les démocrates au Congrès lors des élections à mi-mandat. Le 20, Barack Obama offre une régularisation provisoire à cinq millions de clandestins.



● **12 novembre:** Première historique ! L'Agence spatiale européenne parvient à poser un petit robot sur la comète Tchourioumov-Guérassimenko à plus de 500 millions de km de la Terre. Trois jours après son atterrissage, Philae, qui a voyagé pendant dix ans avec la sonde Rosetta, se met en «mode veille» après avoir transmis de multiples données scientifiques.



● **23 novembre:** Première présidentielle libre en Tunisie, quatre ans après la révolution de janvier 2011 qui avait lancé le Printemps arabe.



RÉTROSPECTIVE

Une année de turbulences et d'espoir aussi

Photos AFP

● **15 décembre:** Nouveaux records de faiblesse du rouble en Russie. L'euro est montée jusqu'à 73,23 roubles et le dollar à 58,81 roubles, des niveaux jamais vus à la Bourse de Moscou.



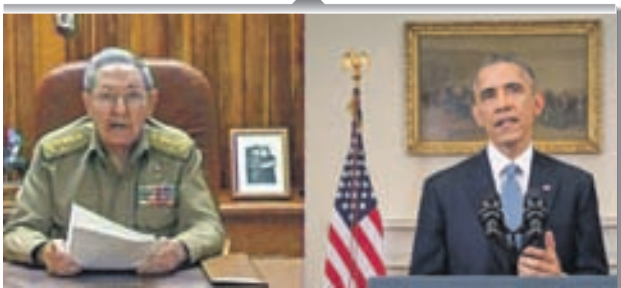
● ...: Les autorités russes déploient des mesures pour faire face aux conséquences de l'effondrement du rouble: Sauvetage d'une grosse banque menacée de faillite (banque Trust), soutien aux compagnies aériennes, restrictions sur les exportations de blé... la liste est longue...



● **17/24 décembre:** Sony Pictures annule la sortie de «L'interview qui tue!», une comédie satirique impliquant le leader nord-coréen Kim Jong-Un, après une attaque informatique et des menaces. Le 24 du même mois, Sony Pictures a finalement autorisé une sortie limitée du film alors que la Corée du Nord était de son côté touchée par des pannes d'internet.



● **17 décembre:** Les Etats-Unis annoncent un rapprochement historique avec Cuba. C'est la fin de plus de 50 ans d'hostilités.



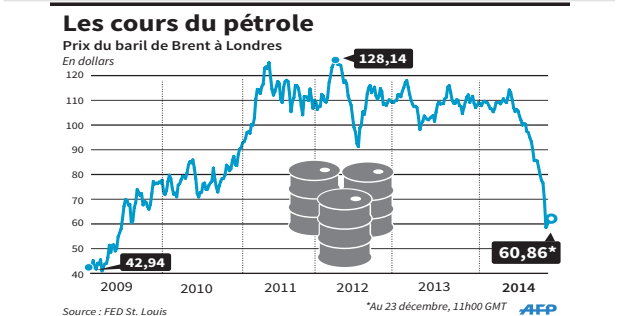
● **28 décembre:** Un Airbus A320-200 de la compagnie malaisienne AirAsia avec 162 personnes à bord disparaît du contrôle aérien une heure après son décollage de l'île de Java. Il s'agit du troisième drame pour une compagnie aérienne malaisienne en 2014.



● **22 décembre:** Béji Caïd Essebsi remporte à 88 ans la première présidentielle libre de l'histoire de la Tunisie.



● ...: Le FMI annonce que les prix du pétrole vont continuer à évoluer à de faibles niveaux, donnant un coup de pouce à l'économie mondiale de l'ordre de 0,3% à 0,7% en 2015. Les cours de l'or noir ont perdu environ 50% de leur valeur depuis la mi-juin, grevés par l'abondance de l'offre, le renforcement du dollar et la faiblesse de la demande.



Les nouvelles technologies en ébullition

MODE DE VIE

- Décembre Pour S. Hawking, le développement de l'intelligence artificielle pourrait menacer l'humanité
- Décembre Obama cherche des fonds pour équiper les policiers de caméras
- Octobre Application pour suivre l'épidémie d'Ebola
- Décembre Instagram avec 300 millions d'utilisateurs dépasse Twitter
- Avril Facebook a 100 millions d'utilisateurs en Inde
- Février Katy Perry 1^{re} personnalité comptant 50 millions d'abonnés sur Twitter
- Septembre Google paie 19 millions de dollars pour des applications accessibles aux mineurs sans consentement parental
- Avril 500 millions d'utilisateurs pour Whatsapp

SÉCURITÉ ET VIE PRIVÉE

- Novembre Le logiciel d'espionnage furtif «Regin» serait lié aux gouvernements américain et britannique
- Septembre Le FBI et Apple enquêtent sur le piratage de photos de célébrités
- Novembre Amnesty International lance «Detekt», un programme pour repérer les logiciels espions
- Juin Le piratage informatique coûte 445 milliards de dollars à l'économie
- Janvier 20 millions de clients des banques sud-coréennes piratés
- Juin Des hackers militaires chinois visent l'industrie spatiale américaine
- Décembre 47 000 dossiers de salariés de Sony piratés. La Corée du Nord nie être impliquée mais félicite les hackers

NOUVEAUX PRODUITS

- Janvier Sortie de l'oreillette compacte ERA Jawbone
- Juin Asus combine téléphone, ordinateur portable et tablette
- Avril Google Glass en vente aux États-Unis
- Septembre Amazon lance une nouvelle tablette Fire
- Avril Les ventes de la Playstation 4 atteignent 7 millions de \$
- Septembre Apple lance iPhone 6, 6 Plus, Apple Watch, Apple Pay, iOS 8
- Octobre Prototype néerlandais d'un «drone-ambulance» avec défibrillateur
- Avril Les ventes de la plateforme virtuelle MtGox
- Février Facebook achète Whatsapp 19 milliards \$
- Mai Google travaille sur une voiture autonome
- Septembre Apple achète 3 milliards de \$ le site d'écoute en streaming Beats Music
- Mai Google et Apple font la paix dans la guerre des smartphones
- Février Google travaille sur une voiture autonome
- Avril Les ventes de la Playstation 4 atteignent 7 millions de \$
- Septembre Alibaba, le géant chinois du commerce électronique, lève 25 milliards de \$ à Wall Street
- Mai Google et Apple font la paix dans la guerre des smartphones
- Février Facebook achète Whatsapp 19 milliards \$
- Novembre Le chiffre d'affaires de Spotify bondit de 74% en 2013
- Avril Les ventes de la Playstation 4 atteignent 7 millions de \$
- Décembre 1,5 milliard de smartphones devraient être vendus d'ici 2015
- Avril Les ventes de la Playstation 4 atteignent 7 millions de \$
- Septembre Apple achète 3 milliards de \$ le site d'écoute en streaming Beats Music
- Mai Google et Apple font la paix dans la guerre des smartphones
- Février Facebook achète Whatsapp 19 milliards \$
- Novembre Le chiffre d'affaires de Spotify bondit de 74% en 2013
- Avril Les ventes de la Playstation 4 atteignent 7 millions de \$
- Décembre 1,5 milliard de smartphones devraient être vendus d'ici 2015

AFFAIRES

AOÛT Minipuces à la vitesse d'un supercalculateur

JUIN Samsung lance Galaxy Tab S

MAI Google travaille sur une voiture autonome

AVRIL Google Glass en vente aux États-Unis

SEPTEMBRE Amazon lance une nouvelle tablette Fire

AVRIL Les ventes de la Playstation 4 atteignent 7 millions de \$

SEPTEMBRE Apple lance iPhone 6, 6 Plus, Apple Watch, Apple Pay, iOS 8

OCTOBRE Prototype néerlandais d'un «drone-ambulance» avec défibrillateur

NOUVEAUX PRODUITS

AFFAIRES

NOUVEAUX PRODUITS

AFFAIRES

NOUVEAUX PRODUITS

AFP

Ils nous ont quittés en 2014



■ 21 juin

Khadija Sifi (34 ans), journaliste à Atlantic radio, a brillé à travers l'animation de l'émission «Houriytek», un concept original qui marque le paysage radiophonique marocain.



■ 9 novembre

Ahmed Zaidi (60 ans), journaliste vedette à la RTM, député USFP et président du groupe socialiste de la Chambre des représentants, d'octobre 2007 à avril 2014. Il décède dans un tragique accident noyé dans son 4x4.



■ 7 décembre

Abdellah Baha (60 ans), ministre d'Etat et Secrétaire général adjoint du Parti justice et développement (PJD), a été mortellement percuté par un train express sur la ligne Rabat-Casablanca à la hauteur de Bouznika en allant inspecter le lieu où est décédé son ami Zaidi.

Et aussi

■ 7 juillet: Edouard Chevardnadzeans, ancien président géorgien, fut, en tant que ministre des Affaires étrangères de l'URSS, l'un des artisans de la fin de la guerre froide avec le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Président de la Géorgie indépendante en 1995, il avait démissionné en 2003 lors de la «Révolution des Roses».

■ 10 août: Princesse Lalla Fatima-Zahra (85 ans), fille de feu le Roi Mo-



■ 11 août

Robin Williams (63 ans), acteur américain, Oscar du meilleur second rôle en 1998 pour «Will Hunting». Chacun de ses rôles a marqué le cinéma américain, que ce soit en animateur déjanté dans «Good morning Vietnam», dans «Le cercle des poètes disparus», ou encore «Mrs Doubtfire» pour n'en citer que quelques-uns.



■ 12 août

Lauren Bacall (89 ans), actrice américaine de l'âge d'or d'Hollywood, surnommée «The Look» (Le regard), incarnant le glamour de ces années. Elle épouse Humphrey Bogart formant le mythique couple Boggie-Bacall.

■ 25 septembre

Farid Belkahia (80 ans), pionnier de l'art contemporain au Maroc, a marqué le monde artistique du Royaume par son oeuvre. Lauréat des Beaux-arts de Paris, il expose très vite à l'international. Belkahia utilise l'héritage graphique marocain dans ses créations, qu'il travaille sur le cuivre, sur peau ou encore sur bois.



■ 17 décembre

Mohammed Bastaoui (60 ans), grand acteur et comédien marocain de sa génération, fera un long chemin au théâtre et côtoiera les plus grands réalisateurs marocains au cinéma. Il participera également à des productions internationales.



■ 22 décembre

Joe Cocker (70 ans), légendaire rockeur britannique dont la carrière s'étend sur plus de quatre décennies. Il marquera Woodstock avec sa reprise de «With a little help from my friends» des Beatles. Parmi ses chansons cultes, «Unchain my heart», «You can leave your hat on» ou encore «Up where we belong».



■ 26 novembre

Sabah (87 ans), chanteuse et actrice libanaise, est considérée comme une diva dans le monde arabe. Elle représentait l'une des dernières icônes de son époque. Elle aura une longue carrière de chanteuse et tournera près d'une centaine de films.

hammed V, sœur du défunt Roi Hassan II et tante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Elle laisse derrière elle 3 enfants dont Lalla Joumala, ambassadeur du Maroc en Grande-Bretagne, Moulay Abdellah et Moulay Youssef.

■ 4 octobre: Jean-Claude Duvalier (63 ans), ancien dictateur haïtien (1971-86). Surnommé «Bébé doc», il avait hérité du pouvoir de son père, François

Duvalier, avant d'être exilé pendant 25 ans en France.

■ 20 octobre: Le président du groupe pétrolier Total, Christophe de Margerie, est mort dans le crash de son avion privé à l'aéroport de Vnukovo, à Moscou. Il était âgé de 63 ans.

■ 5 décembre: La reine Fabiola, aristocrate d'origine espagnole, veuve

du roi Baudouin de Belgique, décédée à l'âge de 86 ans.

■ 27 décembre: Fatima Aouam (55 ans), ex-athlète et championne marocaine, bat le record du monde en Italie du double mille en 1987. Elle détient plusieurs records nationaux et africains. Elle est ambassadeur bénévole de l'Unicef, et secrétaire générale de la fondation Jet Energy. □

Bêtisier de fin d'année:

■ **Maintien de la proposition d'amnésie des avoirs à l'étranger:** C'est le



grand sujet du moment. Dès que l'on parle d'avoirs à l'étranger, de contribution libératoire, tout le monde devient amnésique.

■ **A bon poussin bon œuf et peu importe qu'il soit brouillé, poché, frais, bio ou assaisonné:** Sacrée "embrouillade" que voilà... A bon entendeur, salut!!

■ **Il y a de quoi râler le bol:** Il en



a marre le bol, il déborde toujours. Mais souvent il en a ras-le-bol.

■ **Ce caillou de 100 km² de superficie qui ne représente que 7% du Maroc:**



Extrêmement bizarre le calcul, ne trouvez-vous pas?

■ **Par ce projet, on vise de ramener une coulée verte:** Ça ne serait pas un remake de Rabbi Jacob quand De Funès plongeait dans la cuve à chewing-gum?

■ **Comment le soufisme peut-il aider à réussir l'accolement du spirituel aux attentes quotidiennes:** Accolade, accolement... dilemme existentiel. Au secours, Messieurs les philosophes !!!!

■ **Au cours de cette rencontre, divers thèmes ont été décoquillés:** Comme

C'est devenu une tradition. Pour fêter la nouvelle année, L'Economiste propose à ses lecteurs, quelques «perles» auxquelles ils ont, heureusement, échappé. En effet, dans le feu de l'action et les technologies aidant (lorsque l'on ne fait pas attention, les correcteurs automatiques réservent d'énormes surprises), les journalistes peuvent se transformer en génies de la déformation d'expressions souvent drôles. Heureusement, nos correcteurs (en chair et en os !) sont là pour veiller au grain. Bonne année à tous. □

on écaïlle un œuf par exemple? Cela devait certainement être un petit-déjeuner débat dans lequel ils ont «décortiqué» plusieurs thèmes, c'est sûr!

■ **Une opportunité pour dépoussiérer la monotonie qui a pesé lourd sur les lieux depuis le début des travaux:** Nous savons bien que la langue française est complexe, mais pas au point d'inventer des expressions tordues.



■ **Certains retraits de permis sont arbitraires et condamnent à des mois de chaumage:** C'est quoi ça? Une nouvelle sanction prévue par la loi?

■ **Le lundi étant traditionnellement un jour de début de semaine:** Ah bon? C'est sérieux? Ce ne peut pas être un autre jour? Ou peut-être faut-il se rendre au Moyen-Orient...

■ **Le ministre français accompagné de la main de son homologue:** Prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain... Mais ça c'est Yves Duteil!



■ **Pour ce qui est de la coopération maroco-burkinabaise:** Attention à l'orthographe, ça fait mal aux oreilles...

■ **L'accordéon, le saxophone et le guembri sont en résidence de création**



cette semaine: Ils ont pris une chambre dans un palace, et c'est la grande fiesta!

■ **Ce fut la goutte qui a déversé le vase:** En général quand le vase se déverse, il répand les gouttes... et c'est en fait la goutte qui fait déborder le vase.

■ **Un autre projet est en cours de réalisation au niveau de la route côtière:** tant qu'il ne s'agit pas d'une gouttière, ça peut aller... une côtière, c'est plus joli.

■ **Et c'est là où le pavillon baisse:** Et quand le bât blesse, on fait quoi?

■ **7000 hectares le doivent sur les 19 000 hectares qui seront destinés à cette production avant 2019:** Ils doivent quoi? un droit de passage?

■ **L'Université est appelée à jouer un rôle pondérant:** Il est post ou prépondérant son rôle?

■ **Le site, démarré en doux en avril dernier:** ou à la sauvette, au choix, messieurs, dames!

■ **Souligne-t-on auprès de certains chantiers en phase d'exécution finale:** On a appelé le chantier, qui nous a répondu qu'il n'avait pas encore fini..., on attend toujours!

■ **Pendant les vacances la plupart étant en vacances:** sinon, pendant les vacances vous faites quoi en général?

■ **À 18h, tous les jours, les artistes effectueront des impromptus dans les**



rues du quartier: des concerts spontanés, des "boeuks", voilà ce qu'il fallait comprendre.

■ **Tâche ardue, du moment qu'il n'est pas facile:** et si elle était facile, elle aurait été non ardue? C'est ça?

■ **Des experts marocains et espagnols sculptent les différentes pistes:** ils ont fini par ériger une mémoire à leur bêtise...

■ **La rencontre a été également une opportunité pour les entrepreneurs**



marocains du secteur de rappeler certains de leurs condoléances: une rencontre sur l'art de tirer sa révérence.

■ **Une pelade d'experts publics et privés:** Le dictionnaire définit la pelade



comme «une chute de cheveux laissant des plaques arrondies de cuir chevelu blanc...». Donc ou bien ces messieurs ont tous eu des poux sauvages et super agressifs ou le mieux aurait été de dire une pléiade d'experts.

■ **Les choses ont dérapé quand un**



policier sur le bout de nerf: avec un nerf super énervé, il a fini par craquer.

■ **La réforme des régimes de retraite, notamment les pensions civiles des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, ne sera pas en laisse:** Ils ne sont même pas arrivés à un consensus... alors de là à la tenir en laisse, il y a encore du chemin!

■ **Rien n'a pu sauver ce géant aux pieds de boue:** La mythologie grecque en



prend pour son grade. Au fil des siècles, l'argile étant en voie de disparition, il a fini par être remplacé par la boue... en attendant la mouise...

RÉTROSPECTIVE

Le renouveau culturel

■ Inauguration du musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain



(Ph. Bzouiat)

Le musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, communément appelé MM6, a été inauguré le 7 octobre dernier à Rabat par le Souverain. C'est la première institution publique aux normes muséographiques internationales au Maroc. Il s'agit également de la première institution muséale consacrée entièrement aux arts modernes et contemporains. L'exposition inaugurale, «1914-2014 - 100 ans de création» retrace la création artistique marocaine dans les arts plastiques et visuels du début du XXe siècle à nos jours, à travers 500 œuvres signées par 200 artistes.

■ **13e édition du Festival Mawazine Musiques du monde (30 mai-7 juin).** Cette année, grâce à son record de fréquentation, avec 2,6 millions de festivaliers, Mawazine s'est hissé au rang de 2e plus grand festival de musique

Salé, avec une soirée 100% chaâbi, a attiré pas moins de 230 000 spectateurs.

■ **17e édition du festival Gnaoua d'Essaouira (12-15 juin).** C'est dans un cadre intimiste et convivial, comme le veut la tradition, que la ville bleue a accueilli cette 17ème édition du festival Gnaoua. Et comme chaque année, la programmation s'est surpassée avec comme tête d'affiche Marcus Miller en fusion avec le maâlem Mustapha Baqbou, Ibrahim Maâlouf, Ayo pour n'en citer que quelques-uns.

■ **Tanjazz (10-14 septembre).** Comme à son habitude, le Festival Tanjazz a enchanté les mélomanes amateurs de bons sons, en rendant



hommage aux grandes icônes, sous le thème «Légendes d'hier et de demain». Des grands maîtres tels qu'Armstrong, les Beatles, Cab Calloway ou encore Nina Simone ont été revisités par des divas comme Lilian Boutté, Buika ou Cécile Mc Lorin entre autres. □



■ **Festival des musiques sacrées du monde, Fès (13-21 juin).** C'est sous le thème «Conférences des oiseaux, lorsque les cultures voyagent...», inspiré du cantique des oiseaux de Farid Ud-Din Attâr, que le festival des musiques sacrées du monde a fêté sa 20ème édition. Le festival a accueilli en hommage à Mandela, Youssou Ndour et Johnny Clegg, Kadem Saher, Buddy Guy Legend & Hot 8 Brass Band... □

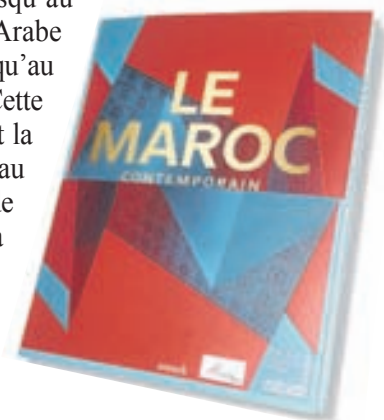


au monde. Sa programmation musicale, riche et éclectique, a accueilli des artistes de renommée mondiale tels que Justin Timberlake, Stromae, The Commodores ou encore Alicia Keys mais également des pointures de la musique arabe comme Kadem Saher et Nancy Ajram.

Sans oublier les artistes de la scène marocaine et africaine. La soirée de clôture de cette 13e édition à la scène de

■ Le Maroc à l'honneur à l'Institut du monde arabe...

L'exposition «Le Maroc Contemporain», en partenariat avec la Fondation Nationale des Musées, qui a débuté le 15 octobre et prévue jusqu'au 25 janvier à l'Institut du Monde Arabe (IMA), pourrait être prolongée jusqu'au 31 mars prochain vu son succès. Cette manifestation pluridisciplinaire est la plus importante jamais consacrée au Maroc en France. Il s'agit même de la plus grande exposition destinée à présenter l'art contemporain d'un pays étranger. L'exposition présente plusieurs aspects de l'effervescence du paysage artistique marocain contemporain, arts plastiques, design, architecture, littérature, cinéma, musique... Et pour la première fois également, l'entièreté de l'espace de l'IMA lui est consacré. □



■... Et également au Louvre

Pour sa part le Musée du Louvre à Paris abrite une exposition sur «Le Maroc médiéval. Un empire de l'Afrique à l'Espagne», depuis le 17 octobre est prévu jusqu'au 19 janvier. Cette manifestation qui comprend près de 300 œuvres, invite à la relecture du XIème au XVème siècle qui a connu plusieurs dynasties (Almoravide, Almohade et Mérinide), tant du point de vue historique qu'artistique. Le Maroc médiéval invite à un voyage dans l'espace marocain et andalou suivant un fil chronologique. De Fès à Séville, le parcours retrace les chantiers architecturaux majeurs et les œuvres créées pour ces villes. □

